



L'echo du Haut Soultzbach

no 14 | HIVER 2025



INFORMATIONS
MUNICIPALES



Sommaire

- 3 ÉDITORIAL
- 4-13 MUNICIPALITÉ
- 14-18 TRAVAUX
- 19-23 ENVIRONNEMENT
- 24-29 CULTURE
- 30-46 ASSOCIATIONS
- 47-55 EN BREF
- 56-58 ÉTAT CIVIL
- 59 BOÎTE À IMAGES



l'écho du Haut Soultzbach

n°14

Directeurs de la publication :

Franck DUDT, Christophe BELTZUNG, Maires

Conception graphique et impression :



MASEVAUX

Rédaction et photos :

Bénédicte BAUDOIN, Anne KIPPELEN, Anne-Catherine REITZER, Michel SETIF, Bernard SCHMELTZ, Dominique RULOFS, Maurice AUBERT, Claude BUESSLER.

Commune du Haut Soultzbach

Tél : 03 89 82 52 10
mairie@le-haut-soultzbach.fr
www.le-haut-soultzbach.fr et sur [f](#)

Le Haut Soultzbach est sur
IntraMuros



Dépôt Légal ISSN2742-6998

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, PENSER DEMAIN

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

L'année 2025 aura été, sans conteste, une année de chantiers pour notre commune. Travaux, rénovations, projets structurants : l'action municipale s'est traduite concrètement sur le terrain. À Soppe-le-Haut, plusieurs centaines de mètres de trottoirs ont été refaits dans le cadre d'un plan pluriannuel de réfection. Ce programme vise à sécuriser et embellir nos voies, en tenant compte des priorités et des besoins recensés sur l'ensemble du ban communal.

Autre grand chantier : la rénovation du presbytère, projet phare de l'année, qui verra ce bâtiment emblématique retrouver vie sous la forme de gîtes. Ce projet, porteur à la fois d'attractivité et de valorisation patrimoniale, bénéficie d'un soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 61 000 €.

La recherche de subventions demeure un levier essentiel de notre action : nous continuons à mobiliser nos réseaux pour alléger la charge financière supportée par la commune tout en concrétisant nos ambitions. À Mortzwiller, c'est le grillage du plateau sportif qui a été entièrement rénové. Utilisé à la fois par les enfants de l'école et les jeunes du village, cet espace de rencontre et de partage méritait cette remise à niveau. 2025 a également vu le lancement de l'action "Chemins d'autonomie – bien vieillir à domicile", portée par le GESAD de la structure SANTÉA. Cette initiative, soutenue par la Conférence des financeurs, ne génère aucun coût pour la commune. Elle vise à favoriser le lien social, le maintien à domicile et la prévention santé, à travers des ateliers collectifs et un accompagnement personnalisé. Grâce à nos réseaux dans le domaine médico-social, nous avons pu accueillir cette action sur notre territoire, au bénéfice de nos aînés. Son succès encourage sa poursuite en 2026, preuve de sa pertinence et de son utilité pour nos habitants. Elle illustre notre volonté d'agir en tenant compte de l'évolution démographique et de rappeler que nos aînés sont une richesse précieuse pour notre commune.

Par ailleurs, le dossier du périmètre classé autour de l'église Sainte-Marguerite arrive à son terme. Cette procédure, engagée depuis plusieurs années en lien avec les services de l'Etat, va enfin aboutir. L'arrêté préfectoral attendu permettra de sortir près de 70 % du périmètre classé, notamment les rues de Belfort, Bellevue et une partie de la Grand'rue à Soppe-le-Haut. C'est une avancée majeure pour simplifier la vie des habitants concernés, qui verront désormais leurs démarches d'urbanisme allégées. Cette évolution est le fruit d'une forte volonté des élus du conseil municipal, pleinement mobilisés depuis le début du mandat pour faire avancer ce dossier au service de l'intérêt local. Parce que demain se prépare dès aujourd'hui, l'année 2026 s'annonce déjà sous le signe d'un grand projet d'avenir : l'enfouissement d'une partie de la ligne haute tension par ENEDIS, une opération d'envergure qui permettra de sécuriser durablement l'alimentation électrique de notre territoire.



Dans le même temps, la commune saisira cette occasion pour enfouir le réseau basse tension et la fibre à Mortzwiller, en profitant de la tranchée déjà ouverte pour les travaux réalisés par ENEDIS. Cette coordination permettra de réaliser des économies significatives et de bénéficier de subventions importantes. Une opportunité rare que nous avons choisi de saisir pleinement, dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des deniers publics.

Cette dynamique d'investissement s'inscrit dans un cadre financier solide : notre commune s'est désendettée au fil des dix dernières années en divisant sa dette par deux, tout en menant de nombreux projets structurants. Cette évolution positive est le symbole d'une gestion rigoureuse et responsable des finances communales.

Le 1^{er} janvier 2026, notre commune nouvelle du Haut Soultzbach fêtera ses 10 ans d'existence. Dix années déjà d'union, de travail collectif et de réalisations au service de nos habitants. Ce cap symbolique nous invite à mesurer le chemin parcouru, mais aussi à regarder vers l'avenir avec la même énergie et la même détermination à construire ensemble un territoire attractif et solidaire.

Ces projets, grands ou petits, témoignent d'une même philosophie : agir aujourd'hui pour préparer demain, avec rigueur, détermination et sens de l'intérêt collectif. Alors que s'achève cette année riche en réalisations, nous tenons à remercier l'ensemble des habitants, des bénévoles et des agents communaux pour leur engagement et leur confiance.

Ensemble, nous faisons avancer le Haut Soultzbach, pas à pas, avec un regard résolument tourné vers l'avenir.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine d'énergie et d'espérance.

Bien cordialement,

Franck DUDT

Maire du Haut Soultzbach
Maire délégué
de Soppe-le-Haut

Christophe BELTZUNG

Maire délégué de Mortzwiller
Président de la Communauté
de communes de la Vallée
de la Doller et du Soultzbach

Les échos du Conseil Municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 DÉCEMBRE 2024

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

M. Robert MANSUTTI précise qu'à la suite du décès de M. François JENNY, M. Bruno LEHMANN a été élu nouveau Président du SIAEP. M. LEHMANN est également maire de la Commune de Schweighouse.

M. Robert MANSUTTI présente, comme chaque année un rapide historique non exhaustif du syndicat.

Le besoin journalier de ces trois communes (Le Haut Soultzbach, Soppe-le-Bas et Sentheim) est de 600 m³ soit 600 000 litres par jour.

En 2023 le rendement est de 78 %, cette baisse est liée à des fuites sur des branchements particuliers.

Le syndicat assure la fourniture en eau potable à 5 345 abonnés dont 40 établissements industriels et collectivités pour une population de près de 13 000 habitants.

Prix de l'eau et budget 2023

- Le prix de l'eau s'établit taxes et tva comprises à 1,846 €/m³.
- La location compteur 17 €/semestre.
- La facturation s'effectue semestriellement sur la base des relevés réels.
- Pour les nouveaux branchements, le droit de branchemen est de 400 €.
- Le budget annuel de fonctionnement s'élève à environ 1,30 millions d'euros avec une capacité d'autofinancement de 487 604 €.

La qualité de l'eau

En 2023, 26 analyses ont été réalisées avec 100 % de conformité, l'eau distribuée est de très bonne qualité.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ce rapport. M. Robert MANSUTTI est remercié pour toutes ces informations et son implication au sein du SIAEP.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH : RAPPORT D'ACTIVITES 2023

M. le Maire donne la parole à M. Christophe BELTZUNG Maire délégué de Mortzwiller et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Il prend la parole et propose un rapide tour d'horizon.

L'instance intercommunale est représentée par un organe délibérant composé de 31 délégués.

Territoire Intercommunal : 15 communes, 16 000 habitants, 300 entreprises 6 000 emplois et 160 km2.

Nouvelle organisation des services autour de 5 pôles sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, Mme Delphine PERNOT (pôle pilotage).

- Pôle Ressources, Mme Aline MIESCH
- Pôle Aménagement et Attractivité, Mme Elsa NORTH
- Pôle Services à la Population, Mme Estelle SION
- Pôle Technique, Mme Marie BETTEVY.

Principaux investissements :

- Service à l'Enfance et à la Jeunesse :
 - Construction d'un nouveau périscolaire à Burnhaupt-le-Bas qui s'achèvera en 2024,
 - Réorganisation profonde de la gestion de la compétence Enfance-Jeunesse avec la reprise des services (en régie pour le Périscolaire – 100 agents ; en délégation service publique pour la petite enfance,
- La piscine intercommunale dont les travaux vont démarrer pour une durée d'un an,
- La mobilité avec la sécurisation de la liaison cyclable Lauw-Masevaux,
- L'économie (ouverture de nouveaux commerces),
- Le sport : extension du complexe sportif Roger GAUGLER dédiée aux arts martiaux et sports de combats,
- La sécurité (démolition de l'ancienne gendarmerie de Burnhaupt le Haut).

Les habitants sont finalement concernés tous les jours par les attributions de la communauté de communes.

TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE : RAPPORT D'ACTIVITES 2023

M. le Maire également Vice-Président au syndicat, en charge des finances et de la communication présente sous forme de vidéo l'action menée pour l'année écoulée.

Points forts de l'année 2023 :

- Signature du nouveau contrat de concession gaz avec GRDF intégrant la transition écologique.
- Les 25 ans du Syndicat avec comme thème « les enjeux de la transition énergétique dans la distribution publique d'électricité et de gaz ».
- Le salon des Maires du Haut-Rhin 2023 participation à des conférences, tables rondes et ateliers.
- Les ateliers de mi-mandat de l'AMHR ;
- L'Offre Happy Gaz, aide pour la solution de chauffage gaz performante.
- Les nouvelles collectivités membres et notamment la communauté de Commune de Sélestat... soit désormais 342 membres, un territoire de 390 communes et près de 743 000 habitants.
- Signature d'un plan pluriannuel d'investissement 2024-2027 avec Enedis et EDF.

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH DANS LE CADRE DES CHANTIERS JEUNES 2024-2025 (PROJET DE CITOYENNETE)

M. le Maire donne la parole à M. Christophe BELTZUNG, Maire délégué de Mortzwiller et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et Soultzbach afin qu'il communique de plus amples précisions sur le sujet.

M. Beltzung précise que dans le cadre de son Projet Pédagogique, la Communauté de Communes organise des chantiers de petits travaux pour des jeunes volontaires de 11 à 17 ans. Le projet vise à permettre à chaque jeune de découvrir et participer à la vie locale, d'être valorisé dans son travail de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes. Un modèle de convention est proposé à l'assemblée. Ces chantiers pourront se dérouler durant les congés scolaires de l'été et de la Toussaint. En contrepartie une gratification sera allouée aux jeunes par la commune. Un montant de 500 € est proposé pour récompenser l'investissement citoyen. Cette somme leur permettra de participer à un mini-séjour (vallée verte). Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité des membres présents et autorise M. le Maire à signer une convention.

PROCEDURE DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) MONUMENT HISTORIQUE – EGLISE STE MARGUERITE

Monsieur le Maire donne connaissance du courrier du 07 novembre 2024 de M. Grégory SCHOTT Architecte des bâtiments de France. M. le Maire rappelle que cette procédure a pour but de remplacer le périmètre de protection de 500 mètres par un périmètre plus adapté (délibération du Conseil Municipal du 14 octobre 2022). L'agence d'urbanisme In Situ et notamment M. David ECKSTEIN missionné dans le cadre d'un marché public financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand-Est a établi un rapport justificatif en concertation avec M. le Maire.

Ce nouveau plan adopte une diminution de 70 % des surfaces du périmètre et notamment les rues Bellevue et rue de Belfort. La superficie globale, couverte par le périmètre de protection, passe de 82,6 ha à 23,5 ha.

M. le Maire précise qu'après la création du PDA, à l'intérieur du périmètre :

- le critère de covisibilité ne s'applique plus,
- toute demande d'autorisation d'urbanisme doit être transmise à l'UDAP et est soumise à l'AVIS CONFORME de l'Architecte des Bâtiments de France.

Chacun des membres a été destinataire du projet de nouveau périmètre, c'est donc à l'assemblée délibérante de valider cette étape avant mise à enquête publique.

Ce périmètre délimité des abords demeure une servitude d'utilité publique avec application d'un avis conforme de l'ABF pour les travaux situés en ce périmètre.

Afin de faire évoluer le document d'urbanisme de la Commune, et notamment le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Vallée de la Doller et du Soultzbach approuvé le 15 juin 2002, la Commune mettra en œuvre la procédure avec une organisation matérielle de l'enquête publique par la Préfecture du Haut-Rhin. En ce qui concerne le partage du financement la répartition est la suivante :

- **DRAC** : financement de l'étude
- **Commune** : financement des postes de dépenses générés par l'enquête publique et par les arrêtés préfectoraux (frais commissaire-enquêteur, frais de publication dans la presse).

Après exposé de l'ensemble de la procédure, après avoir pris connaissance du rapport du bureau In Situ et du plan projeté, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité des membres présents et décide :

- de valider la procédure et le plan présenté,
- d'inscrire au budget primitif 2025 les crédits nécessaires au paiement des frais de la procédure,
- d'émettre un avis favorable sur le projet de Périmètre Délimité des Abords présenté.

M. le Maire est chargé d'en informer la Direction Régionale des Affaires culturelles du Grand Est.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL: AVENIR DES ECOLES

M. le Maire tient à préciser d'emblée qu'aucun engagement n'a été signé avec la commune de Guewenheim, aucune décision n'a été prise. Le sujet est en réflexion avec le Syndicat Intercommunal du Soultzbach, la commune de Soppe-le-Bas, celle de Guewenheim et l'Inspection Académique.

Il fait part de la rencontre consacrée aux écoles qui a eu lieu au foyer rural le 07 novembre dernier avec M. Fabian JORDAN Président l'Association des Maires du Haut-Rhin, le DASEN et les enseignants. Face aux effectifs scolaires en berne, un élargissement du RPI est à l'étude.

Les maires des communes alentour ont ainsi été sollicités.

Soppe-le-Bas s'est prononcé favorablement mais Lauw et Sentheim ont indiqué ne pas être intéressés. Il reste Guewenheim qui se trouve dans le même problème d'effectifs scolaires à moyen terme, une multiplication des niveaux par classe. A ce jour, il ne s'agit que d'une phase de discussion, rien n'a été arrêté. Il s'agit d'une phase d'anticipation avant que les élus, les parents se trouvent contraint d'agir dans l'urgence et sans échappatoire.

M. Michel SÉTIF, Président du SIS a adressé un courrier d'information aux parents du RPI du Vallon du Soultzbach.

PRESBYTERE DE SOPPE-LE-HAUT

Un diagnostic structurel a été réalisé par le bureau d'études BOURGEAT et Altkirch Construction, suite à l'apparition de fissures importantes au plafond de la salle des archives (à l'étage) et dans l'ancien bureau du maire (rez-de-chaussée). Les sondages ont révélé des poutres et des planches pourries, sans appui sur le mur porteur, ainsi que des infiltrations d'eau dues à des descentes pluviales non raccordées côté route. Face à ces constats, l'accès à l'aile gauche du bâtiment a été interdit pour des raisons de sécurité.

Pour remédier à cette situation, des devis sont en cours pour la consolidation des deux étages, le renforcement des poutres et des planchers, ainsi que le raccordement des eaux pluviales aux réseaux. En parallèle, l'association

Patrimoine & Emploi de Husseren-Wesserling a proposé un projet de réhabilitation complète du bâtiment, estimé à 221 728 €. Ce projet prévoit, à l'étage, la création d'un espace d'accueil de 12 places (dortoir, cuisine, salle à manger et salle de bain), et au rez-de-chaussée, l'aménagement d'un gîte de 3 places, ainsi que le maintien de la salle de réunion du conseil de fabrique de l'église.

Les travaux incluent la réparation des murs, plafonds, sols et volets, la mise aux normes de l'électricité, la création de deux salles de bain, l'installation de deux cuisines équipées, et la réfection de la cave. Le caveau sera conservé. La municipalité examinera ces propositions et recherchera des partenariats pour financer l'opération, dans le cadre de la préparation du budget 2025.

M. le Maire a remercié M. Dominique RULOFS pour son implication dans ce dossier, qui fera l'objet d'approfondissements dans les prochaines semaines.

ONF : FIXATION DU PRIX DU BOIS D'AFFOUAGE 2025

M. le Maire rappelle le prix appliqué par délibération du 05 décembre 2022

Une revalorisation est proposée à l'assemblée :

→ 55 € le stère sans livraison,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents le tarif suivant et décide de l'appliquer pour les prochaines années sauf délibération modificative.

Le prix est arrêté comme suit :

→ 55 € le stère sans livraison, avec un maximum de 10 stères par foyer.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

L'étude des dossiers présentés par les associations a été faite lors de la rencontre de la commission animation / vie associative / communication.

M. Dominique RULOFS fait part des propositions suivantes :

Subventions communales

Association des Parents du Vallon

du Soultzbach

Donneurs de sang

Chorale Saint Cécile

Les Joyeux Schollabera

Groupement Actions Sociales (GAS)

Caritas Alsace Masevaux

Souvenir Français

Amicale des Sapeurs-Pompiers du Soultzbach

Resto du Cœur Haut Rhin

Histoire et Patrimoine du

Soultzbach

Club Vosgien Masevaux

TOTAL

Vote

600,00 €

400,00 €

100,00 €

100,00 €

180,00 €

50,00 €

50,00 €

100,00 €

50,00 €

200,00 €

100,00 €

1 930,00 €

un montant de 1 930€.

Toutes les associations communales ont été sollicitées et M. Dominique RULOFS est remercié pour ses travaux.

FINANCES : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Voirie

Mme Nathalie RAUBER fait part de la situation des écluses. La déviation qui a traversé la Commune courant novembre n'a fait que compliquer la situation, différents incidents ont été relevés, panneaux détériorés et bordures éclatées. M. le Maire remercie les adjoints pour leur intervention lors des différents incidents. M. le Maire précise que lors des prochaines demandes de déviation qui seront formulées, la Commune adoptera la réponse suivante : avis favorable sous réserve de prise en charge des dégâts qui pourraient être occasionnés. Les bas-côtés dans les rues de Sentheim de Soppe-le-Haut et Mortzwiller ont été détériorés, des camions ont empruntés ces routes durant la déviation.

Un panneau d'avertissement sera implanté à proximité de l'écluse située près de l'étang à Mortzwiller pour informer les usagers du changement de priorité.

Enedis

M. le Maire apporte des précisions à la suite des différentes microcoupures enregistrées sur le ban de la commune en octobre et novembre. Son implication à Territoire d'Energie d'Alsace a permis de faire remonter les incidents. A ce jour, les propriétaires d'arbres morts ou dangereux ont été avertis. Les lignes à haute tension ont été nettoyées. M. le Maire a demandé à être averti pour tout incident sur la ligne à haute tension ou sur un bâtiment communal. Une analyse approfondie du réseau HTA et BT a été réalisée. Un expert Enedis interviendra par drone sur le Haut Soultzbach courant décembre pour un meilleur suivi. Pour les années à venir, Enedis prévoit des investissements dit « PAC » Plan aléa climatique ».

Tombe François FLORENT

À la suite de la pose de la plaque Mme Kanee EICHHOLTZER a exprimé sa reconnaissance pour l'hommage remarquable rendu à François Florent, son époux.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2024

M. Nicolas HIRTZ, Conseiller Municipal délégué, a présenté les résultats financiers de l'exercice 2024, détaillant les prévisions budgétaires et les réalisations. Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, **M. le Maire a quitté la séance** pendant le débat et la validation du compte administratif. La présidence a été assurée par M. Christophe BELTZUNG, Maire délégué. Après délibération, **le compte administratif 2024 a été voté à l'unanimité** par l'assemblée. Le compte de gestion, jugé conforme et en adéquation avec les opérations financières de la commune, a également été **approuvé à l'unanimité**.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

À la clôture de l'exercice 2024, les résultats ont été répartis comme suit :

Excédent de fonctionnement : + 93 457,49 €

Déficit d'investissement : - 40 109,69 €

Après présentation, l'affectation des résultats a été **validée à l'unanimité**.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil municipal,

- Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,
- Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 12.73 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.27 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.86 %.

Il n'y a pas d'augmentation des taux.

EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

M. le Maire précise que ce projet a été discuté lors de la commission des finances du 10 avril dernier et celle-ci a émis un avis favorable.

Présentation annuelle du tableau des indemnités

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat.

M. le Maire communique à chacun les éléments concernant les élus concernés pour notre Commune.

Budget primitif 2025

M. le Maire donne la parole à M. Nicolas HIRTZ conseiller municipal délégué qui s'est chargé de la préparation budgétaire 2025.

Il présente à l'assemblée le budget primitif 2025 et commente les différents chapitres budgétaires des deux sections.

Il revient précisément sur quelques dépenses :

- En fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement devraient rester stables en règle générale. A noter, au niveau des recettes de fonctionnement qu'une dotation est attribuée aux communes nouvelles depuis 2024, elle permet de maintenir la dotation globale de fonctionnement.

- En investissement

Le presbytère en lien avec le conseil de fabrique sera rénové en gîtes pour notamment les pèlerins sur le chemin de Compostelle – une enveloppe de 300 000 € est votée. Néanmoins, le coût réel des travaux sera connu lorsque l'état des poutres et du plancher sera dévoilé après investigations.

Les travaux seront financés en partie par la CEA dans le cadre de la contractualisation avec la commune (pour mémoire : une enveloppe de 100 000 € et trois projets : l'extension de la rue du Soultzbach, des travaux à l'école maternelle) et un appel à dons via la Fondation du Patrimoine,

Pour la rénovation de l'appartement au-dessus de l'école et conformément à la réglementation, la récupération de la TVA n'est pas autorisée pour les travaux de rénovation effectués dans des bâtiments qui génèrent des revenus locatifs. Lorsque des loyers sont perçus sur un immeuble, celui-ci est considéré comme un immeuble de rapport.

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 727 523.62 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 548 157.13 €

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité et adopte le budget primitif 2025, tel qu'il a été présenté.

ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS À LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

M. le Maire propose de réfléchir sur l'assujettissement des logements vacants. En effet, au vu des résultats du dernier recensement, il s'avère que le nombre de logements vacants grimpe sur la commune. 35 logements sont recensés sur 400 habitations.

La taxe stimulerait peut-être les propriétaires à louer leur bien et engendrerait par la même une dynamique démographique plus importante et abonderait les recettes de fonctionnement de 3 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe d'assujettissement des logements vacants à la taxe

d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, tel qu'il a été présenté.

DIVERS

Site Internet

M. le Maire remercie Dominique RULOFS, Michel SETIF, Marion MOUROT et Thierry VAUT pour leur implication dans la rénovation du site.

Communes ambassadrices du don d'organes

Un évènement est organisé le 11 mai 2025 par l'association Sapeurs-Pompiers Haut-Rhin Cycling Team et la Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de Tissus du GHR – Mulhouse Sud Alsace, il s'agit de la 1e Ran'Donner, dans le but d'animer le réseau des Villes Ambassadrices.

- Passage sur le Haut Soultzbach à 14 h.

Le point sera étudié en réunion maire-adjoints.

Sécurisation du carrefour rue de Belfort / Grand'rue

Ne serait-il pas judicieux de prévoir une ligne continue Grand'rue ?

Un miroir de circulation a été installé chez M. Hugues GODARD, une régularisation juridique est nécessaire.

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

M. Christophe BELTZUNG, maire délégué de Mortzwiller et 1^{er} adjoint, prend la parole au nom de l'ensemble du conseil municipal et des secrétaires de mairie. Il félicite M. Franck DUDT pour sa distinction honorifique et sa nomination de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Mme Brigitte KLINKERT, ancienne ministre a remis cette médaille à M. le Maire, samedi 28 juin 2025 au foyer de Soppe-le-Haut : un moment fort empreint d'émotion.

Mme Patricia SCHILLINGER, sénatrice du Haut-Rhin a été à l'initiative de cette proposition retenue et qui souligne des réalisations significatives et un engagement remarquable envers la société grâce à de nombreux projets engendrés pour la Commune, le Territoire d'Energie Alsace, l'Association des Maires du Haut-Rhin, et son entreprise privée.

M. Franck DUDT s'investit avec motivation dans de nombreuses initiatives : un parcours remarquable, intense et performant

M. le Maire a remercié toutes les personnes présentes, Mme KLINKERT et Mme SCHILLINGER pour leurs mots, leur confiance et leurs remarquables paroles. Il remercie également toutes les personnes qui se sont engagées pour l'organisation et les préparatifs de cette réception.

M. le Maire est applaudi

PRESENTATION DU PROJET DE RENATURATION DU SITE DES ETANGS RUE DE SENTHEIM KOEKPFLÉN A SOPPE-LE-HAUT PAR LE TECHNICIEN DE L'EPAGE LARGUE (ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU)

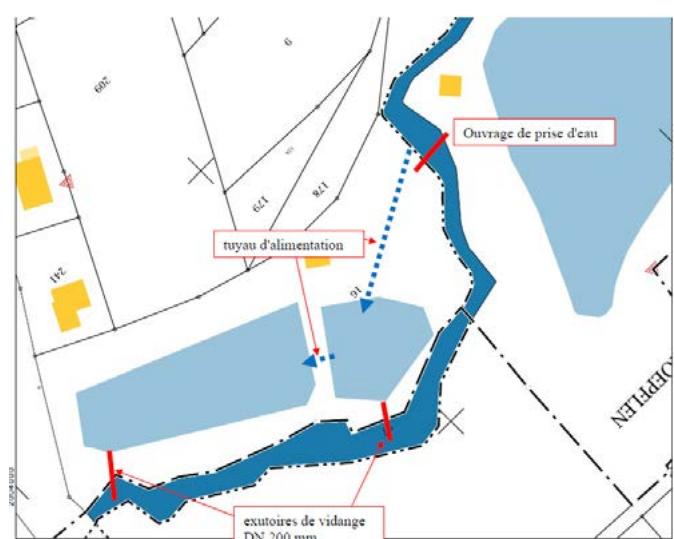
M. le Maire donne la parole à M. Hugo LIENERT technicien à l'ERAGE L'argue

Il précise que l'EPAGE Largue s'est porté acquéreur de deux étangs qui représentent une surface en eau cumulée d'environ 26 ares, rue de Sentheim à SOPPE-LE-HAUT avant le pont à gauche.

Il présente le site, la biodiversité présente dans ce secteur et les travaux qui seront réalisés prochainement en fonction des conditions météorologiques. Il précise qu'après le chantier, le site retrouvera son état naturel, certes un environnement différent mais intéressant, la nature reprendra ses droits.

Il souhaite apporter aux habitants le maximum d'explication sur ce dossier, et du travail qui sera réalisé. Un tel projet a été réalisé dans la commune de Mooslargue, le résultat est remarquable.

Schéma illustrant les organes d'alimentation et de vidange



Le Soultzbach prend sa source en amont de la commune et rejoint la Largue sur la commune de Balschwiller soit un linéaire de près de 17 km. Le bassin versant s'étend sur une surface de 39 km² et compte 93 étangs dont la superficie totale dépasse les 22 hectares.

Le site concerné par le projet forme un bien de 89 ares. Dans les années 1970 deux étangs ont été construits en remblais de la zone inondable naturelle du Soultzbach.

L'objectif est de renaturer le site et de lui rendre ses caractéristiques humides inondables tout en rétablissant la continuité écologique du Soultzbach. Des travaux de vidange, de terrassement pour retrouver le terrain naturel sont prévus. Ils visent à renaturer un site artificialisé et ainsi à rétablir le fonctionnement humide et inondable du lit majeur du Soultzbach. Dans la mesure où les travaux permettent d'améliorer le régime d'écoulement des crues, la qualité de l'eau, les conditions d'étiage ainsi que l'accueil de la biodiversité, les incidences du projet sont positives sur la ressource Eau en général.

REPARTITION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

La révision de la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach est fixée au 31 octobre 2025.

Le nombre de sièges est fixé à 37 dont deux dévolus au Haut Soultzbach.

PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) – MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la décision de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach du 11 juin 2024.

En effet en sa qualité d'autorité compétente en matière de document d'urbanisme, le Conseil Communautaire doit émettre un avis sur le projet de PDA avant sa mise à l'enquête publique. A l'issue de celle-ci, le Conseil Communautaire devra donner son accord sur le tracé de PDA. Une fois l'arrêté préfectoral signé, le PDA est opposable à compter de la dernière des formalités de publicité de l'arrêté à effectuer. Il est alors opposable pendant une année et pour pérenniser cette opposabilité, il convient d'annexer le PDA au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, via un arrêté communautaire de mise à jour du PLUi dans le délai précité d'un an.

La Communauté de Communes a émis un avis favorable sur le projet de Périmètre Délimité des Abords. Les services de la Préfecture nous communiqueront très prochainement le nom du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Strasbourg ainsi que le dossier et les dates de permanences pour consultation.

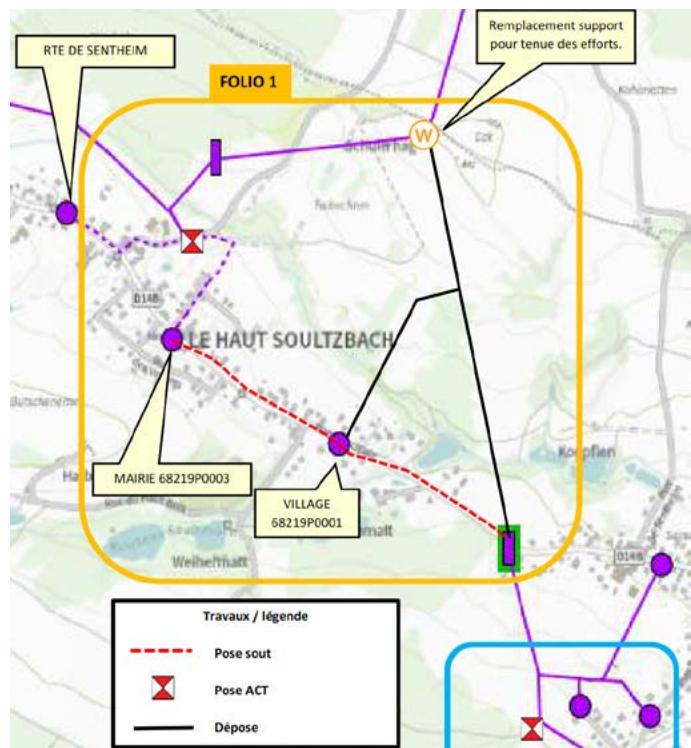
TRAVAUX DE MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU BASSE TENSION A MORTZWILLER

(basse tension – éclairage public – réseau de télécommunication)

M. le Maire présente les éléments apportés par Enedis dans le cadre de leur programme PAC (Plan Aléa Climatique investissement enfouissement ligne 20 kV pour limiter les risques de coupure de courant), BEREST prestataire Etudes pour Enedis, Territoire d'Energie Alsace et la Collectivité Européenne d'Alsace gestionnaire du domaine public routier départemental (RD 14bis) lors d'une rencontre qui s'est déroulée sur le terrain, mercredi 25 juin 2025.

Cette réunion a permis de définir le tracé souhaité des nouveaux ouvrages. Le réseau étant vieillissant et à la suite nombreux problèmes, il a été proposé de retenir cet axe à Mortzwiller.

Départ à la mairie de Mortzwiller jusqu'à l'entrée de Soppe-le-Haut. Ce tronçon ne disposera plus de câbles. Un rajout a été sollicité pour la partie de la mairie de Mortzwiller jusqu'à la propriété de Mme TSCHIRRET Anne-Marie (42 rue Principale). Un transformateur sera installé à Soppe-le-Haut vers Lachapelle et rue de Sentheim à Mortzwiller. Dans ce projet, la commune ne serait pas maître d'ouvrage. Elle participera aux dépenses par le versement d'une subvention à Territoire d'Energie Alsace.



L'assemblée valide ce principe. M. le Maire rajoute qu'il s'agit d'une opportunité pour améliorer l'esthétique dans le village. C'est pourquoi la Collectivité Européenne d'Alsace reportera la réfection de la couche de roulement sur la RD 14 bis, en attente de la réalisation du chantier. Le marquage au sol est donc également reporté.

DEMANDE D'AIDE AUPRES DE TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE

Monsieur le Maire communique le courrier de M. le Président de TEA ainsi que les études de faisabilité pour l'opération de mise en souterrain du réseaux Basse Tension (BT) ainsi que le chiffrage prévisionnel qui s'élève à 275 055.00 € H.T.

M. le Maire expose le fait que dans le cadre des travaux de la rue Principale à Mortzwiller, il est envisagé de réaliser l'enfouissement des réseaux secs, afin d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité et l'intégration environnementale du projet. Les réseaux secs concernés sont :

- La basse tension (BT)
- L'éclairage public (EP)
- Réseau de télécommunication.

La Commune envisage de réaliser l'ensemble de ces travaux au printemps 2026.

La Commune est membres de Territoire d'Energie Alsace (TEA ex. syndicat d'électricité et de gaz du Rhin) qui est par voie de conséquence le gestionnaire des réseaux BT et assurera à ce titre la maîtrise d'ouvrage sur cette partie du projet.

Aussi, une convention co-maîtrise d'ouvrage entre TEA et la commune, dont le projet est joint en annexe, est nécessaire afin de préciser les modalités d'exécution et de financement des travaux de modification du réseau électrique rue Principale à Mortzwiller.

Concernant les travaux de basse tension, M. le Maire présente le schéma de principe et l'estimation prévisionnelle établis par Territoire d'Energie Alsace. Le montant prévisionnel est de 275 055.00 € H.T conformément au tableau ci-après :

Commune du HAUT SOULTZBACH rue Principale Mortzwiller	Estimation prévisionnelle H.T.
TRAVAUX	230 550.00 €
MAITRISE D'ŒUVRE ET HONORAIRES	19 500.00 €
PROVISION POUR IMPREVUS	25 005.00 €
TOTAL H.T.	275 055.00 €

Concernant la répartition des coûts pour la partie BT, Territoire d'Energie Alsace participera financièrement à hauteur de 50%, le projet étant éligible à la convention d'application de l'article 8 du contrat de concession conclue avec Enedis.

Un avenant à ladite convention sera établi si les montants réels de l'opération devaient être supérieurs à l'estimation prévisionnelle définie ci-dessus. Il est précisé que les frais d'études engagés par TEA seront dus en totalité par la commune en cas d'abandon du projet.

Par ailleurs, TEA est susceptible d'accorder une aide complémentaire pour les travaux concernant le réseau éclairage public (plafonné à 25 000 €) et une aide supplémentaire proratisée au linéaire de fils nus remplacés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE les travaux précités et la date prévisionnelle de démarrage de ces derniers définis ci-dessus.*
- APPROUVE le montant prévisionnel de la part opération Basse Tension (travaux et études compris) à savoir 275 055.00 € H.T.
- SOLLICITE auprès de Territoire d'Energie Alsace les aides liées au projet de la commune, rue Principale Mortzwiller y compris pour la rénovation de l'éclairage public
- PREND ACTE que le solde à la charge de la commune pour la partie des travaux concernant le réseau électrique sera de 50% après déduction de la participation de TEA
- AUTORISE le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage et tous documents y afférents nécessaire à la réalisation de cette opération.

TRAVAUX DE VOIRIE : DEMANDE D'AIDE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – REMPLACEMENT DE BORDURES DE TROTTOIRS ET REFECTION D'ENROBES SUR LA RD 14 BIS – SOPPE-LE-HAUT

M. le Maire fait part à l'assemblée de l'aménagement prévu sur le tronçon depuis le carrefour rue de Belfort/Grand'Rue jusqu'au carrefour rue de l'église/Grand'Rue pour une première tranche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- valide l'opération de remplacement de bordures de trottoirs, la réfection des enrobés afin de sécuriser les accès aux abords des équipements publics, foyer rural, école, bibliothèque, épicerie, église - centre du village pour un montant H.T de dépenses de 19 165.80 €,
- approuve la demande de subvention au titre des amendes de police,
- les crédits pour ce programme ont été votés au budget primitif 2025,
- l'opération sera réalisée en une tranche unique courant juillet 2025 avec un autofinancement propre à la commune,
- autorise le Maire à signer les documents s'y référant.

RESTAURATION DU PRESBYTERE DE SOPPE-LE-HAUT – DEMANDES D'AIDES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de Monseigneur Pascal DELANNOY, Archevêque de Strasbourg concernant l'avenir du bâtiment.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que notre projet est susceptible d'être retenu auprès de différents partenaires.

Ce bâtiment est au centre du village, à proximité de l'église Sainte Marguerite classée monument historique, restaurée en 2001.

Le Conseil Municipal, en collaboration avec le conseil de Fabrique a choisi comme projet phare de l'année la rénovation de ce bâtiment inoccupé depuis 2020 et en dégradation, il nécessite des travaux urgents.

Il a été décidé de le transformer en un espace multimodal afin d'optimiser son utilisation.

Ce projet inclura deux pièces pour la Fabrique de l'église, un gîte d'étape destiné à accueillir les randonneurs et les pèlerins sur le chemin de Compostelle et en son caveau.

En somme, le presbytère rénové ne sera pas seulement un gîte pour les pèlerins, mais un véritable lieu de vie où se mêlent culture, partage et ressourcement. À proximité, l'église Sainte-Marguerite constitue un arrêt incontournable, offrant un moment de recueillement et de réflexion.

La Commune s'engage à effectuer les investissements pour ce bâtiment et en contrepartie, la fabrique de l'église prendra en charge la gestion du gîte. Il s'agit là d'un échange de bons procédés.

Région Grand Est

Dans le cadre de sa politique de soutien dans le programme « Coup de Pouce Rural », la commune du Haut Soultzbach souhaite entreprendre la rénovation du presbytère de Soppe-le-Haut.

Le coût prévisionnel du projet de 300 000 € H.T. et les crédits ont été inscrits au Budget Primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel H.T est le suivant :

- Région Grand Est :
- Collectivité européenne d'Alsace : **61 624.00 €**
- Fondation du Patrimoine : **15 000.00 €**

- Commune du Haut Soultzbach : 21 376 €
- Emprunt : 200 000.00 €

Il est proposé au Conseil Municipal et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver le principe de la rénovation du presbytère de Soppe-le-Haut,
- de valider le plan de financement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand Est, au titre du dispositif « Coup de pouce rural », pour l'ensemble des dépenses s'élevant à 300 000.00 €.

Fondation du Patrimoine / montant de l'appel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité de mettre en place une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine.

Une convention est établie entre les deux partenaires. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer la convention et tous documents y afférents.

DIVERS

Convention avec la communauté de communes de Masevaux dans le cadre des chantiers jeunes 2024-2025

Des jeunes volontaires de 11 ans à 17 ans seront présents mardi 8 juillet et mercredi 9 juillet à Soppe-le-Haut pour des travaux de nettoyage-désherbage. L'encadrement technique sera assuré par une personne de la municipalité et l'encadrement pédagogique par un animateur de la communauté de communes. Pour récompenser l'investissement citoyen des jeunes, la commune versera une gratification de 500 €, sous la forme d'un bon d'achat versé à la communauté de communes ou par la prise en charge directe d'une activité. Une sortie récompense sera organisée avec ces jeunes le jeudi 10 juillet 2025.

Élagage d'arbres

M. Jean-Marc NOVIOT et Mme Karine BISCHOFF signalent que des arbres gênent la visibilité route de Sentheim à Mortzwiller. Une intervention est indispensable pour sécuriser le passage des véhicules.

Ecole de Soppe-le-Haut

M. Michel SÉTIF informe l'assemblée qu'une enseignante termine son cursus à Soppe-le-Haut et migre vers une autre voie. Particulièrement appréciée, des élus iront lui rendre une petite visite de reconnaissance en fin de semaine à l'école.

Jeunes Sapeurs-Pompiers JSP

M. Christophe BELTZUNG, Maire délégué informe l'assemblée avoir participé à l'assemblée générale et tient à souligner les capacités de cette équipe ; il a particulièrement apprécié ces échanges.

Centre d'intervention et de Secours

M. Michel SÉTIF informe l'assemblée que M. Philippe DUBOIS a repris le poste de M. Ludovic RICHERT en Chef de Centre du CPI Intercommunal du Soultzbach.

Vague de chaleur

A la demande de la directrice d'école il a été convenu que les enfants de l'école de Mortzwiller déménagent temporairement dans la salle festive de Mortzwiller. Pour les écoles de Soppe-le-Haut et Soppe-le-Bas les fenêtres sont dotées d'un système oscillo-battant qui permet de les laisser entrebâillées tout le long de la nuit, charge aux institutrices de les basculer à la sortie des classes. L'ouvrière intercommunale peut passer un coup de jet à 8h avec le tuyau d'arrosage pour rafraîchir le macadam.

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

SMICTOM : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Faits marquants 2024

Lancement des travaux pour la déchetterie de Masevaux (zone Allmend) pour un montant de 1 400 000 €. L'ouverture est prévue en janvier 2026.

Nouveau marché de collecte, attribué à COVED pour 7 ans (une seule réponse à l'appel d'offres).

Indicateurs techniques

Pour la collecte des déchets, au sein du syndicat, sont parcourus 300 000 km en un an.

Force est de constater qu'une baisse importante est à relever :

- **ordures ménagère résiduelles** : 2020 (4 891 tonnes) contre en 2024 (3 274 tonnes).
- **biodéchets** : en 2023 (376 tonnes) contre en 2024 (509 tonnes) traitées par SM4.
- **déchets verts** : 118 kg par habitant (les zones libre accès vont disparaître en cours d'année 2026).
- **collecte selective** : tonnage stable (2 800 tonnes) – refus 18,5 % : excellente performance !
- **déchèteries** : baisse de la fréquentation peut être liée à la limitation des passages – limitation supprimée en cours d'année.

Comparatif

Données exprimées en kg/habitants	SMICTOM	GRAND EST	France
OMR	94	210	248
CS	72	57	50
Biodéchets	13	5	1
Verre	49	35	32
TOTAL	228	307	331

Indicateurs financiers

Dans le budget de fonctionnement en recettes du SMICTOM, les contributions versées par les adhérents représentent la part la plus importante des recettes (76 %), le montant des contributions en 2024 était de 4 711 403,60 €.

Dans le budget de fonctionnement en dépenses du SMICTOM, les dépenses liées à la gestion des déchets est de 84 % (augmentation des coûts des marchés de collecte, tri et gardiennage – augmentation de la contribution du SERTRID en raison des hausses de coût

de traitement des déchets). La prise en charge des dépenses liées à la gestion des biodéchets.

Coût par habitant 121,23 €

Après délibération,

Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

SIAEP : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

M. Robert MANSUTTI présente, comme chaque année un rapide historique non exhaustif du syndicat :

Les installations de production

- Puits

L'eau est prélevée dans la nappe d'accompagnement de la Doller grâce à quatre puits équipés de pompes. Ces dernières refoulent l'eau jusque dans la station de pompage de Guewenheim, le débit cumulé des puits est de 300 m³/heure.

Environ 1 million de m³ sont prélevés annuellement dans la nappe traités et pompés vers les réservoirs.

- Station de traitement et de pompage

Avant d'être pompée respectivement vers les réservoirs de Guewenheim et de Mortzwiller, l'eau brute subit deux traitements, une neutralisation au carbonate de calcium et une chloration. Les débits de sortie de la station vers les réservoirs sont identiques à ceux qui entrent et se répartissent ainsi :

220 m³/heure vers le réservoir de Guewenheim,
80 m³/heure vers celui de Mortzwiller.

- Réservoir de Guewenheim

D'une capacité de 1 500 m³ répartis en deux cuves de 750 m³ chacune, ce réservoir alimente en eau potable les communes de Guewenheim, Burnhaupt-le-Haut, Burnhaupt-le-Bas, Aspach-Michelbach, Aspach-le-Bas et Schweighouse.

- Réservoir de Mortzwiller

Avec 500 m³ de capacité ce réservoir dessert les communes du Haut Soultzbach, Soppe-le-Bas et Sentheim et occasionnellement Rougemont-le-Château.

Au courant de l'exercice 2024, 949 846 m³ d'eau ont été pompés pour un volume de 805 521 m³ effectivement facturé, soit un rendement de 84 % (78 % en 2023).

Les abonnés

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SIAEP de la Vallée de la Doller regroupe 9 communes, pour une population actuelle d'environ 13 000 habitants.

Le SIAEP fournit en eau 5 345 abonnés, dont :

- 5 305 abonnés domestiques,
- 37 abonnés industriels,
- 3 abonnés collectivités

La qualité de l'eau

En 2024, 36 analyses ont été réalisées avec 100 % de conformité bactériologique.

Inventaire des fuites

En 2024, 35 fuites ont été réparées : 11 fuites dans les conduites principales et 24 fuites dans les branchements de particuliers.

Le prix de l'eau

Pour l'ensemble des abonnés le prix de l'eau était en 2023 de 1,06 €/m³, il est passé à 1,10 €/HT/m³ en 2024.

Au prix de l'eau s'ajoute :

- Une location de compteur à 17 €/semestre soit 34 € HT par an.
- Une taxe qualité de l'eau de l'Agence de Eau de 0,065 €/H/m³ depuis le 01.07.2001 reste inchangée
- Une taxe anti-pollution de 0,35 € le m³. Tarif fixé par l'agence sans changement depuis plusieurs années.
- La TVA au taux de 5,5 % s'applique sur le prix de l'eau, la location du compter et toutes les taxes.
- Les grands compteurs justifiants d'une consommation supérieure à 1 000 m³ par trimestre bénéficient d'un tarif de 0,91 €/m³ contre 0,88/ HT en 2023.

Prévisions de travaux pour 2025

- remplacement conduite Grand Rue Aspach-le-Haut 1 000 ml diamètre 250,
- réfection filtres station,
- mise à niveau bouches à clés Sentheim et Guewenheim,
- fresque qui a été réalisée.

Objectifs à court terme

- Sécurité

Le maillage SIAEP Doller, Lauw, Masevaux-Niederbruck constitue la dernière étape de sécurisation du réseau du Syndicat. La conduite de liaison entre les collectivités a été réalisée en 2022 et financée par le SIAEP de la vallée de la Doller avec le concours de l'Agence de l'Eau.

Une réunion de concertation a eu lieu, les partenaires s'accordent sur la suite des opérations à réaliser pour la mise en place des installations de surpression, la définition des capacités de transit, de secours et les aspects de subventions et de financement.

2025/2026 devrait voir l'aboutissement de ce projet de sécurisation.

Après délibération,

Le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

Emprunt de 200 000 €

La commune s'étant désendettée de manière particulièrement importante ces 10 dernières années (52 %), date de la constitution de la commune nouvelle, elle décide de contracter un nouveau prêt de 200 000 € au taux de Livret A + 0,70 % sur 15 ans avec un amortissement progressif et une périodicité trimestrielle, une base de calcul exact/360 et des frais de dossier de 300 €.

Fondation du patrimoine



Comme par le passé et dans la perspective des élections municipales de mars 2026, M. le Maire propose à l'assemblée de mettre gratuitement à disposition des candidats la salle festive pour des réunions de travail privées.

Cet espace est jugé idéal pour rassembler les colistiers dans des conditions correctes.

Pour les réunions publiques, un contrat sera établi et l'organisateur paiera un loyer conforme.

Les réservations antérieures de la salle resteront prioritaires.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

DIVERS

Toutoune

Un distributeur de sacs à déjections canines sera installé à SOPPE-LE-HAUT, à proximité de l'église. Il sera entretenu par l'agent technique intercommunal.

Réception des nouveaux habitants

45 personnes sont inscrites pour cette réception qui a lieu tous les 2 ou 3 ans (en fonction du nombre d'arrivées dans la commune).

Chemins d'autonomie, bien vieillir à domicile

Sur une initiative de Développement GESAD (Groupement des Entreprises du Soin et de l'Aide à Domicile), des ateliers seront proposés aux plus de 60 ans pour prendre soin de leur autonomie. Au préalable, des infirmières passeront à domicile pour recenser les besoins.

M. le Maire souhaite que cela puisse engendrer de nouvelles activités seniors et refasse du lien social dans les communes.

Écluses rue Principale – Grand'Rue

Nathalie RAUBER interroge l'assemblée au sujet des écluses disposées sur les rues principales du Haut Soultzbach, et notamment au niveau des cyclistes. A qui revient la priorité ? Le marquage du sol plus précis n'est-il pas nécessaire ? Les panneaux doivent-ils être ronds ou carrés ? Toutes ces questions seront posées à la CeA.

Barrières « sauf riverains »

Une série de barrières ont été posées lors de la dernière journée citoyenne.

Le contre-poids est quelquefois trop lourd, il devra être rééquilibré.

La Brigade Verte pourra effectuer des rondes et de la pédagogie.

Chasse et chiens tenus en laisse

Suite à la demande initiale des associations de chasse, le Conseil Municipal souhaite que les chiens soient tenus en laisse en forêt pour éviter à ce que le gibier ne se disperse et ne quitte le ban communal.

Des panneaux seront apposés avec l'arrêté correspondant.

Le contenu exhaustif des PV est disponible en ligne :
<https://le-haut-soultzbach.fr/vie-municipale/>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le principe d'organisation d'une souscription publique par le biais de la Fondation du Patrimoine, à destination des entreprises et des particuliers pour le financement de la réfection du Presbytère,
- Décide d'approuver le projet de convention de souscription entre la commune du Haut Soultzbach et la Fondation du Patrimoine pour la mise en œuvre de ladite souscription d'un montant de 11 000 € ;
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer la convention et tous documents y afférents.

PERIMETRE DELIMITÉ DES ABORDS (PDA) AUTOUR D'UN MONUMENT HISTORIQUE : ENQUETE PUBLIQUE

Ce dossier tripartite porté par l'Etat, la communauté de communes et la commune du Haut Soultzbach arrive à son terme par l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur s'est déplacé sur le Haut Soultzbach pour tenir une permanence, deux autres seront encore proposées (les 10 et 17 octobre prochains).

Les documents sont consultables en mairie.

L'enquête publique achevée, la communauté de communes présentera un PLUi provisoire, il sera approuvé ultérieurement.

Le périmètre délimité des abords (PDA) des Monuments Historiques (MH) porte sur la modification du périmètre d'un rayon de 500 mètres attaché à un monument historique. La superficie globale, couverte par le périmètre de protection passe de 82,6 ha à 23,5 ha, soit une diminution de 71 %.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le nouveau périmètre.

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE FESTIVE DE MORTZWILLER

Travaux 2025

■ Chantier Jeunes 2025 au Haut Soultzbach



Cette année, notre commune a eu le plaisir d'accueillir le chantier jeunes organisé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach !

Une belle initiative citoyenne, pendant laquelle les jeunes se sont mobilisés pour des travaux de nettoyage au cimetière communal.

Avec la réglementation interdisant désormais l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités, l'entretien des espaces comme le cimetière devient plus complexe.

Heureusement, cette opération a pu compter sur une bonne dose d'huile de coude, de motivation et de solidarité !

Le Haut Soultzbach est fier de s'associer à cette action en contribuant au financement du séjour qui récompensera l'engagement de ces jeunes.

Merci à eux pour leur implication, et à la Communauté de Communes pour la bonne coordination avec notre équipe municipale !

Quelques images de cette belle action citoyenne.

Début des travaux de l'étang « Koepflen »

Le chantier de renaturation piloté et entièrement pris en charge par l'EPAGE Largue propriétaire de l'étang vient de démarrer.

Aucun coût pour la commune.

Cette opération s'inscrit dans une véritable reconquête écologique :

- rétablir le caractère inondable naturel de la zone,
- améliorer la régulation des crues et recharger la nappe alluviale,
- renforcer la résilience face aux épisodes climatiques extrêmes,
- favoriser la biodiversité locale.

La fin des travaux est prévue d'ici fin de l'année 2025.

Ce projet est un bel exemple d'action concrète pour la protection de notre environnement et la sécurité de notre territoire.



Chemin des étangs

Un été marqué par de nombreux chantiers dans notre commune !

Le chemin des étangs fait actuellement l'objet de travaux de remise en état.

Ces travaux sont financés par Enedis, suite aux dégâts occasionnés par leurs sous-traitants lors de l'installation d'un transformateur et de coffrets électriques destinés à alimenter deux étangs privés. Ces travaux initiaux avaient été réalisés par temps très pluvieux, ce qui avait fortement endommagé le chemin communal.

À l'époque, les propriétaires des étangs avaient pris en charge les coûts d'alimentation électrique. Aujourd'hui, c'est Enedis qui finance la réfection complète du chemin, après de longues négociations menées par Monsieur le Maire, avec l'appui de Territoire d'énergie Alsace, soucieux de faire valoir les intérêts de la commune et de ses habitants.



Sécurisation du réseau

Un projet majeur pour sécuriser le réseau électrique et moderniser les infrastructures

Une réunion de travail s'est tenue en mairie avec Enedis, Territoire d'énergie Alsace (TEA) et la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

Objectif : préparer un important chantier d'enfouissement de la ligne haute tension (HTA) entre Soppe-le-Haut, Mortzwiller et Senthheim, prévu pour 2026.

Ce projet vise à :

- sécuriser l'alimentation électrique de la commune,
- réduire les coupures, notamment en cas d'intempéries ou de chutes d'arbres.

La commune envisage de profiter de ce chantier pour enfouir également le réseau basse tension ainsi que les lignes télécom, en utilisant les mêmes tranchées que celles ouvertes pour la haute tension.

Cela permettra de mutualiser les coûts de terrassement (en particulier grâce à une « surlargeur »), et donc de réduire très significativement la facture globale pour la commune et ses habitants.

Territoire d'Énergie Alsace financera près de 50 % du projet, ce qui constitue un soutien essentiel.

Initialement prévu pour 2028, le chantier a pu être avancé à 2026 grâce à l'intervention du Maire, également Vice-président de TEA, qui a mis en avant les coupures trop fréquentes subies ces dernières années.



Décoration du village

par Rose Marie, Nathalie, Marion, Claude et Philippe.

Presbytère : le chantier se poursuit

Des travaux urgents de renforcement et de sécurisation du bâtiment ont été engagés :

étalement, consolidations structurelles et reprises ciblées pour préserver durablement le presbytère et mise au réseau des eaux pluviales.

Voici quelques photos du chantier : démontage et constat puis réparation.



Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage est de retour !

Un chantier initié lors de la Journée Citoyenne a été finalisé : le panneau destiné à l'affichage associatif est de nouveau en place à l'entrée de Soppe-le-Haut.

Merci à Pierre, Hugues, ainsi qu'à notre adjoint Philippe Ringenbach pour leur engagement et leur efficacité.

Grâce à eux, les associations locales disposent d'un espace supplémentaire pour communiquer auprès des habitants.



Travaux sur le plateau sportif de Mortzwiller

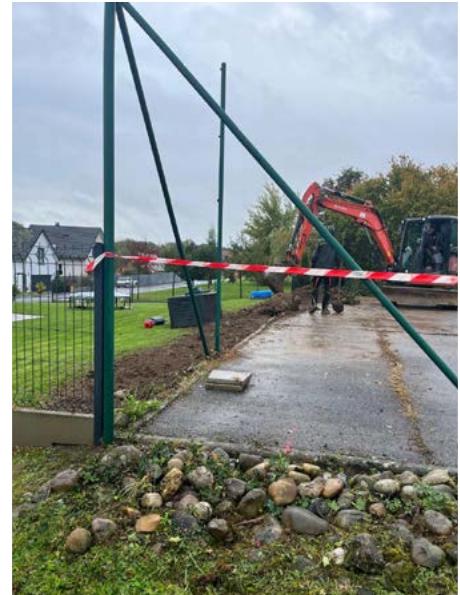


La commune a engagé des travaux pour remplacer le grillage autour du plateau sportif.

Première étape importante pour redonner un coup de neuf à cet espace utilisé chaque jour par les élèves lors des récréations, mais aussi par des habitants — jeunes et moins jeunes — pour leurs moments de loisirs.

Une réflexion est engagée pour envisager une remise en état plus complète à l'avenir.

La commune poursuit ainsi ses chantiers d'entretien et d'amélioration des équipements publics.



Travaux de voirie Grand rue, Soppe-le-Haut



Peinture au sol d'un stop Rue de guéwenheim

Journée Citoyenne 2025

Un grand merci à toutes et à tous !

Vous étiez 65 volontaires à vous mobiliser pour embellir, entretenir et améliorer notre cadre de vie commun. Une superbe édition placée sous le signe de la convivialité, de l'entraide et de l'action collective.

Au programme cette année :

- peinture routière au cœur du village,
- création de jeux au sol dans la cour de l'école François Florent,
- débroussaillage de sentiers et d'espaces naturels,
- nettoyage de la signalisation et des trottoirs
- installation de barrières sur chemins ruraux,
- pose de nouveaux panneaux,
- évacuation de mobilier au presbytère, en vue du futur projet de rénovation,
- et bien d'autres petits chantiers qui font toute la différence !



La journée s'est conclue autour d'un repas convivial à base de choucroute, bien mérité après tous ces efforts !

Merci aux jeunes, aux familles, aux retraités, aux élus, et à tous les habitants engagés pour leur temps, leur bonne humeur et leur énergie.

C'est ensemble que notre commune avance !



Concours de Fleurissement 2025

Le jury fleurissement a fait son tour de la commune pour évaluer le travail des jardiniers !

Place maintenant à la classification !

La municipalité félicite tous les bénévoles qui s'investissent quotidiennement dans ce fleurissement pour le plus grand plaisir des riverains et des touristes de passage.



Les Lauréats Du Concours de Fleurissement 2025

3 Fleurs



Classification par notification

Rosine COLLIGNON

Marie Anne
et Daniel COLLIGNON

Gilberte DANGEL
et Armand SCHERMESER

Jocelyne et Richard SCHMITT

Marie Thérèse et Bernard EGLY

2 Fleurs



Classification par ordre alphabétique

Rose-Marie et René FRICKER

Marie Andrée et Pierre MORANDI

Cécile et Jean Marc NOVIOT

1 Fleur



Classification par ordre alphabétique

Agnès et Guillaume DE FANIS

Anne-Catherine et Joel HOCHSTRASSER

Annelyse SILBERMANN

Cindy et Thierry VAUT

Germaine et Marceau VILMIN

Le coin de l'entomologiste

Page spéciale : le Frelon asiatique¹



Les frelons asiatiques, les frelons européens, mais aussi les guêpes, à l'état adulte, ne peuvent se nourrir que de liquides : nectar, miellat, et pulpe de fruits mûrs à l'automne.

Le pétiole, ou « taille de guêpe », étroit, qui relie le thorax à l'abdomen, outre le tube digestif, sert aussi de passage à la chaîne nerveuse et à l'appareil circulatoire. Il ne permet pas le passage d'aliments solides.

Les ouvrières du frelon asiatique capturent des insectes, les découpent, et prélèvent les muscles des ailes dans leur thorax, riches en protéines, en font des boulettes avec lesquelles elles nourrissent leurs larves.

Dans le tableau ci-contre, les « Apidés » sont l'abeille domestique, les abeilles solitaires et les bourdons, les « Vespidés » comprennent les guêpes sociales et les guêpes solitaires. Les « Autres Hyménoptères » peuvent être des ichneumons, sirex etc. Quant aux « Diptères », ce sont surtout les mouches, les syrphes... Dans les « Divers » se trouvent les coléoptères, les papillons, les araignées...

Les frelons, opportunistes, peuvent prélever la chair de cadavres de vertébrés, voire celle de poissons ou de crustacés (sur l'étal du poissonnier) si l'occasion se présente.

Les larves régurgitent ensuite un liquide protéiné qui nourrira les ouvrières ; celles-ci iront à leur tour nourrir par trophallaxie (échange de nourriture) la reine, les ouvrières bâtisseuses, les futures reines, les mâles.



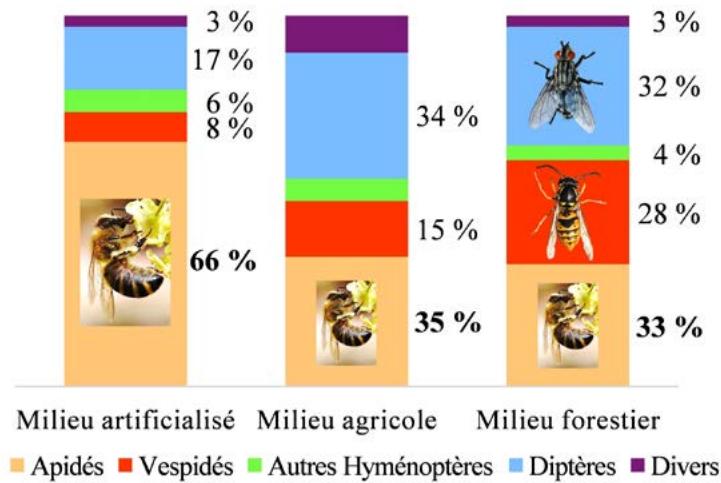
Ci-contre, un frelon européen prélevant les muscles du thorax d'une guêpe.

Tête, pattes et abdomen de celle-ci ont été découpés par le frelon, seules subsistent les ailes.

Le frelon asiatique procède de la même façon

Frelon européen découpant une guêpe

Proies prélevées par le Frelon asiatique*



Milieu artificialisé Milieu agricole Milieu forestier

■ Apidés ■ Vespidés ■ Autres Hyménoptères ■ Diptères ■ Divers

*D'après Rome *et al.*, MNHN, 2011, modifié

La nourriture principale des frelons asiatiques se compose donc de 33 à 66 % d'abeilles – domestiques et autres, et de 34 à 67 % d'autres proies, selon le milieu où ils se sont installés.

En 27 ans (1989-2016) la biomasse des insectes volants dans les espaces protégés a diminué de plus de 75 % (Hallmann *et al.*, 2017)². Les causes évoquées sont l'agriculture intensive et l'utilisation des pesticides.

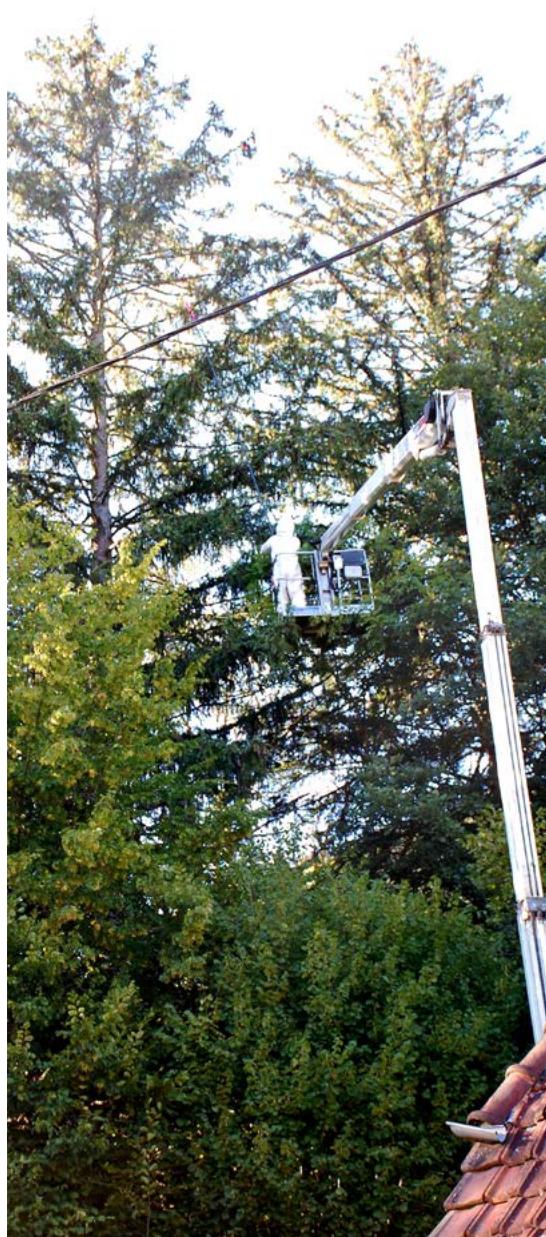
Les insectes se raréfiant, il est probable que le frelon asiatique intensifie à l'avenir sa prédation sur les abeilles domestiques. Les pollinisateurs (abeilles et autres insectes) sont indispensables et (quasi) irremplaçables, assurant la production de nos fruits, légumes, graines...

En Europe, 84 % des espèces végétales cultivées dépendent directement des insectes polliniseurs. (OFB, 2025)³

1. Aussi appelé Frelon à pattes jaunes, son nom scientifique est *Vespa velutina nigrithorax* (à thorax noir)
2. Hallmann CA, Sorg M, Jongejans E, Siepel H, Hofland N, Schwan H, et al. (2017) Plus de 75% diminuent sur 27 ans dans la biomasse totale d'insectes volants dans les zones protégées. PLoS ONE 12(10): e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>
3. Les polliniseurs – OFB, 2025 - <https://www.ofb.gouv.fr/les-polliniseurs>

Photos : © 2025 Bernard SCHMELTZ

Lutte contre le Frelon asiatique



Ci-dessus, neutralisation d'un nid secondaire (Ø 80 cm) à Rimbach, à 30 m de haut.

Il est illusoire d'espérer pouvoir éradiquer le frelon asiatique. Mais il est possible de réduire ses populations et diminuer sa pression de préation sur les abeilles de deux façons :

1. Neutralisation des nids primaires, puis des nids secondaires



Ci-contre, un nid primaire du frelon asiatique et sa fondatrice, d'un diamètre de 5 à 6 cm environ (taille d'une balle de tennis). La découverte puis la destruction des nids primaires empêchera la construction de nids secondaires. (

Photo © Marion Rusch, avec son aimable autorisation)

Ces nids primaires sont souvent installés dans les greniers, les combles, sous les avancées de toit, dans les abris de jardin etc. et apparaissent dès mars voire fin février. **Ils sont à signaler de façon à les faire neutraliser le plus tôt possible.**

Il est vivement conseillé d'ôter, avant fin janvier, tous les nids anciens qui se trouveraient dans les combles, greniers, abris divers. À cette date ils sont tous vides. Ceci permettra de repérer rapidement toute nouvelle installation de nids.
(Ci-contre, anciens nids de guêpes, et nid de polistes en bas à droite.



2. Piégeage des fondatrices – reines (synonyme : gynes)

Des pièges sélectifs (photo ci-contre) seront disposés sur le ban communal du Haut Soultzbach début 2026 pour pouvoir piéger, puis détruire les fondatrices capturées.



Les pièges artisanaux « à la bière » ou autres appâts sont à proscrire totalement, car non sélectifs et détruisant nettement plus d'insectes utiles que de frelons asiatiques.

Les nids primaires et les nids secondaires sont à signaler, dès leur découverte, en mairie du Haut Soultzbach :

03 89 82 52 10

Pour en savoir plus :

<https://solution-nuisible.fr/guides-conseils/frelons/reine-frelon-asiatique/>



Toutes les photos sauf une : © 2025 Bernard SCHMELTZ

Association forestière **de la vallée de la Doller, de la Thur et environs**

un partenariat au service des sylviculteurs des deux vallées

Une implantation historique

Crée en 1982, l'association « a pour objectif d'organiser la concertation des propriétaires forestiers sylviculteurs afin d'optimiser la gestion de leurs forêts ».

Présidée par Jacques Adam depuis 2018 et forte de plus de 270 membres en 2025, ses actions se concentrent aujourd'hui principalement autour du rassemblement des propriétaires afin de donner à la petite forêt privée une plus grande visibilité sur le plan local et régional/ national mais aussi en sensibilisant les adhérents à la gestion forestière. Localement, cela se traduit par des animations pédagogiques destinées aux propriétaires ou au grand public telles que la journée des collégiens durant laquelle les enjeux de la forêt étaient présentés aux 6ème du collège de Masevaux, ou par les réunions techniques dispensées aux propriétaires afin de leur transmettre des notions importantes de sylviculture.

En collaborant également aux études menées récemment par l'INRAe et AgroParisTech dans la vallée de la Doller, l'association prend pleinement part à l'adaptation des massifs au changement climatique, et démontre l'importance du sujet pour les propriétaires forestiers privées.

Ces actions sont réalisées avec le soutien de Forestiers d'Alsace (ex. Forêt Service 68), du service Forêt de la Chambre d'Agriculture et de ses conseillers, qui œuvrent depuis près d'une soixantaine d'années au développement de la sylviculture en Alsace, grâce à l'animation des associations locales, à l'encouragement de chantiers concertés, des visites conseils de terrain avec les propriétaires, la facilitation des mobilités foncières forestières ainsi que le soutien à la création de desserte en forêt qui risquent de devenir cruciales en cas d'incendies de forêts.

Des actions régulières des services de développement

Les nombreux foyers de déperissements de ces dernières années, dues en majeure partie aux effets du réchauffement climatique, ont forcé de nombreux propriétaires à exploiter leurs parcelles. Malheureusement, nombreux sont également ceux pour qui la recette liées à la vente des bois a été faible, en parallèle d'un coût des reboisements qui a lui augmenté. De ce fait, de nombreuses parcelles sont restées en l'état, faute de moyens pour les reboiser.

Afin de lutter contre ce phénomène, la CEA, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et le CNPF, a mis à disposition des forestiers privées une aide à



En haut : Jacques ADAM et les membres de l'AFDT

Ci-dessus : Samuel JEHL -CA- et Ninon WEHRLE -CNPF- réunion sur le thème "bûcheronner en sécurité"

l'enrichissement (et non pas au reboisement en plein) permettant de compléter une régénération naturelle existante, à la suite d'une coupe sanitaire. Un certain nombre de propriétaires de la vallée de la Doller ont ainsi déjà pu profiter de ce dispositif pour regarnir leurs forêts à l'aide d'essences variées, mais sélectionnées grâce à la visite du conseiller de secteur.

L'exploitation de ces parcelles sinistrées a souvent été possible grâce à la mise en place d'un important réseau de desserte forestière dans les massifs de forêt privée, regroupant les propriétaires au sein d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) ou Libre (ASL). Ces structures, initiées pour la plupart par la Chambre d'Agriculture, existent toujours, et sont toujours animées par les conseillers forestiers. Elles permettent de maintenir un contact avec les sylviculteurs, en leur proposant notamment un plan de gestion commun (ou Plan d'Actions Sylvicole), destiné à faciliter la gestion durable et collective dans ces secteurs pour les 10 prochaines années.

Un peu de stabilité en 2025 ?

Cette année aura apporté une météo globalement plus clémence aux massifs forestiers, ce qui a permis d'éviter un regain significatif d'attaques de ravageurs. Dans le même temps, les stocks de bois des scieries ont baissé, permettant de maintenir une demande régulière de bois et des prix stables. Ces conditions favorables ont ainsi permis de mettre en œuvre des chantiers destinés à l'amélioration des massifs (quand cela était nécessaire) et non pas à la simple évacuation des bois dépréciants.

La forêt s'inscrivant dans un pas de temps long, les propriétaires et gestionnaires forestiers ont besoin de visibilité pour gérer au mieux leurs parcelles. Ces conditions, en parallèle du renouvellement de nombreux



Plan d'Actions Sylvicole, pourraient apporter un peu de visibilité à moyen terme, ce qui n'a pas été le cas depuis la fin des années 2010. Il devient en tous les cas évident que les cadres de gestion de demain devront intégrer de nouveaux paramètres tels que la gestion de l'eau, qui deviendra sans doute un enjeu fort dans les années à venir.



Fédération des associations forestières locales :

<http://www.forestiersdalsace.fr>

Dans le même temps, l'association forestière continue son travail fédérateur, avec l'organisation cette année d'une réunion sur le thème du bûcheronnage en sécurité. Co-organisée par le CNPF et la Chambre d'agriculture, l'ensemble a été animé par la Caisse Assurances Accident Agricole, les sapeurs-pompiers et les formateurs de l'école de bûcherons de Saverne. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour assister aux explications et démonstrations sur les différents stands, installés sur l'ASA du Sprickelsberg à Dollenen.

C'est également dans cette démarche que l'association forestière et la Chambre d'Agriculture continueront leur travail dans les années à venir, en fédérant les propriétaires forestiers, en les sensibilisant aux notions de sylviculture et de gestion durable et en encourageant le développement de la forêt privée au travers de la facilitation des achats et ventes de parcelles, des chantier de récolte de bois et de reboisement.

De nombreux exemples de ces actions sont disponibles sur le site forestiersdalsace.fr, où figurent également les réunions forestières organisées régulièrement à travers l'Alsace. Si vous souhaitez bénéficier de conseils concernant vos parcelles forestières :

JEHL Samuel – Conseiller Forestier de la Chambre d'Agriculture

06.73.02.82.42

Samuel.jehl@alsace.chambagri.fr

Président : Jacques ADAM

Contact : afdfollerthur@gmail.com

Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)

Surface de forêt : 33 218 ha

Surface de forêt privée : 5 206 ha

Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha

Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires

Nombre d'adhérents : 272 adhérents

Commande groupée de fleurs

Comme les années précédentes, la distribution des commandes de fleurs a été effectuée sur le site de déchets verts par l'équipe municipale.



La bibliothèque du Haut Soultzbach

Parmi nos nombreux coups de cœur, en voici quelques uns que nous avons souhaités partager avec vous.

« L'envers du monde. Retour de Corée du Nord » de Martin Le Roux

« Ce livre est un témoignage rare qui éclaire furtivement un pays plongé dans le noir ».

L'auteur publie son journal personnel écrit lors d'un voyage guidé, très encadré de cinq jours, en Corée du Nord, la dictature la plus fermée du monde. On ressent le malaise vécu partout par l'auteur qui se trouve « noyé dans la propagande ».

Un pays sans embouteillage où des « bénévoles » raclent les autoroutes enneigées avec des balais-brosses et des pelles bricolées, où les portraits et statues des Kim sont omniprésents, la surveillance constante, au point où l'auteur et son ami n'osent même pas commenter à voix haute ce qu'ils sont en train de vivre.



« Le temps d'après » de Jean Hegland, invitée à la librairie 47°Nord à Mulhouse le 28 janvier dernier.

C'est la suite de son roman « Dans la forêt ».

Quinze ans après l'effondrement, le jeune Burl adolescent vit isolé avec ses deux mères, Eva et Nell. Elles ont brûlé leur maison pour éviter d'attirer l'attention et se sont installés au cœur de la forêt où tous les trois vivent de chasse et de cueillette. Eva et Nell refusent tout contact avec le monde d'Avant mais Burl brûle de curiosité pour ces humains qu'il connaît seulement par les histoires. Une nuit de solstice, il aperçoit une lumière qui pourrait être un feu allumé par des humains... Y aura-t-il une rencontre ? Il faut préciser que l'autrice fait parler Burl dans sa langue à lui, « conséquence naturelle de sa vie dans la Forêt », ce qui peut parfois dérouter les lecteurs.

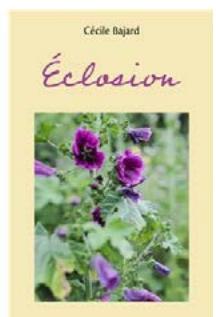
« Eclosion » de Cécile Bajard

Nous sommes nombreux à avoir vécu une année sabbatique voulue ou non, au cours de notre jeunesse, parfois après un échec à un examen. Cécile, à travers l'histoire d'Elly, a cherché sa voie, non sans tout remettre en question à plusieurs reprises.

Elle voulait donner un sens à sa vie « qui ne serait pas seulement de participer à cette grande chaîne de production consommation ». Elle analyse très finement ses sentiments et ses doutes. Les moments où tout se trouble et s'embrouille contrastent avec les moments d'émerveillement, de silence et de libération au contact de la nature.

On suit passionnément cette quête de sens pleine de rebondissements et de rencontres.

Cécile Bajard habite et gère avec son compagnon Bruno et leurs quatre enfants la ferme-auberge de l'Entzenbach, dans la vallée de Masevaux.



SERVANE MOUTON ÉCRANS, UN DÉSASTRE SANITAIRE

« Ecrans, un désastre sanitaire. Il est encore temps d'agir » de Servane Mouton

Servane Mouton est neurologue et neurophysiologiste. Elle a présidé la commission mise en place par le Président Emmanuel Macron sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans. Cette commission a rendu son rapport en avril 2024.

Dans un langage simple et clair, elle évoque toutes les conséquences néfastes de l'exposition aux écrans sur la santé, l'économie et l'environnement. Elle nous en fait prendre conscience sans nous culpabiliser et donne des conseils concrets pour aider les parents à agir.

« Propre » d'Alia Trabucco Zeran

C'est une histoire captivante, un thriller psychologique qui se déroule au Chili.

Estella, domestique, raconte les événements qui ont mené à la mort de la fillette de cette famille aisée et dont elle s'est occupée pendant sept ans.

Elle décrit son quotidien, les tâches routinières, la solitude, la fatigue, le manque de communication avec le couple, le mensonge, jusqu'au drame qui fera s'effondrer le décor d'une vie.

Vous trouverez tous ces ouvrages à la bibliothèque de Soppe-le-Haut.

Celui de Cécile Bajard est dédicacé pour vous, lecteurs !

LA BIBLIOTHÈQUE DU HAUT SOULTZBACH ACCUEILLE TOUS LES HABITANTS DU VALLON DU SOULTZBACH :

Le mardi de 14h45 à 17h les semaines impaires

Le mardi de 17h à 19h les semaines paires

Le vendredi de 18h à 19h30

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Le prêt est gratuit, pour une durée de 6 semaines, renouvelable.

Histoire et Patrimoine du Soultzbach

Notre association a été créée en novembre 2024. Elle a pour but d'étudier le passé des quatre villages du vallon du Soultzbach : Mortzwiller, Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas et Diefmatten qui se situent le long du cours d'eau le Soultzbach.

Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, l'histoire de chacun de ces quatre villages est fortement liée à celle des trois autres. Une cour colongère réunissait ces quatre villages, ils ont longtemps partagé les paroisses, ils étaient situés sur la même ligne de front lors de la première guerre 1914-1918, ...

Notre but est de réunir tous les éléments se rapportant à cette riche histoire de chacun des villages et de la promouvoir ainsi que leur patrimoine au travers d'expositions, de publications, de conférences, interventions en milieu scolaire...

Nos recherches s'effectuent autant sur le terrain avec des visites de repérage que dans les archives départementales, qu'à Porrentruy dans celles de l'Evêché de Bâle, qu'en lien avec celles de l'Université de Fribourg-en-Brisgau.

Jusqu'à la Révolution, la vie des villages était fortement rythmée par la religion. Nous travaillons donc de concert avec les Conseils de Fabrique des villages qui disposent aussi d'archives.

Nous sommes actuellement une vingtaine de membres.

Nos projets et études en cours :

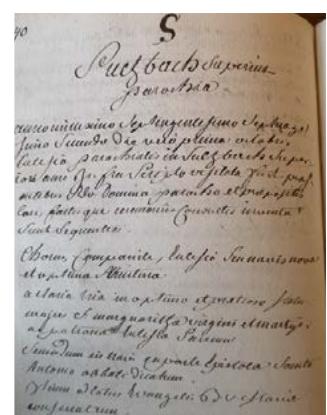
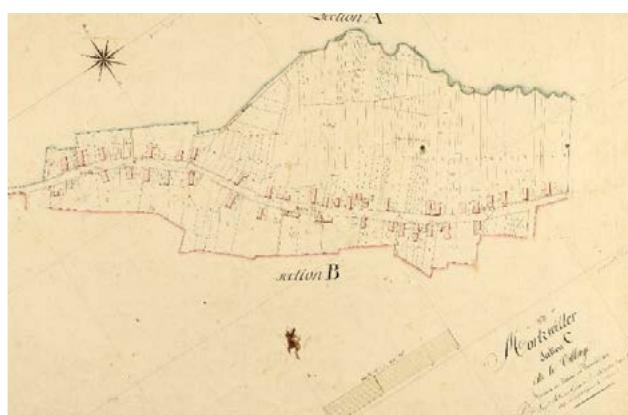
- Des recherches sont actuellement menées sur Mortzwiller concernant un potentiel château médiéval dont certains habitants du Haut-Soultzbach se souviennent de ruines dans le haut de la forêt du Treffenhag. Si cela vous évoque aussi des souvenirs, n'hésitez pas à nous contacter.
- Par ailleurs, Jean-Baptiste Gobel, natif de Thann, Evêque Constitutionnel Métropolitain de Paris lors de la révolution française, était propriétaire d'une demeure familiale à Mortzwiller, dans l'actuelle rue du Moulin. Nos recherches portent sur l'impact de cette figure importante de la révolution française sur la vie du vallon.
- Création d'un parcours de mémoire, en étroite collaboration avec la Communauté des Communes, autour des importantes infrastructures ferroviaires de la guerre de 1914-1918, différents types de voies ferrées, la gare de Mortzwiller et les blockhaus.
- Animation des Journées Européennes du Patrimoine 2026.



Repérage terrain dans le cadre du parcours de mémoire

A droite :
Visite pastorale
à Soppe-le-Haut en 1772
- Archives de Porrentruy

Ci-contre :
Plan cadastral napoléonien
de Mortzwiller
- Archives départementales
du Haut-Rhin



Si notre association et ses activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contacts :

Marie-Reine FLODERER
Emilio MORELLI-DI-POPOLO
Nadine ROBARDEY

Soppe-le-Haut
Mortzwiller
Soppe-le-Bas

marie.floderer@orange.fr
emilio.mdp042@orange.fr
nrobardey@yahoo.fr

Conseil de Fabrique

L'église de notre village est située à Soppe-le-Haut. Ce bâtiment remarquable, dont la patronne est Sainte-Marguerite, est très ancien.

En effet, l'actuelle église Sainte-Marguerite a été construite de 1766 à 1768. Cependant le clocher crypte, vestige de l'église précédente, date de 1469. C'est le Conseil de Fabrique qui assure l'entretien de l'église afin qu'elle reste un lieu accueillant et convivial.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui œuvrent, sans relâche, afin que notre église reste un lieu chaleureux. Ces personnes nettoient l'église, la fleurissent, entretiennent les nappes et le linge d'autel, font des petites réparations, distribuent le bulletin paroissial, quêtent pour le chauffage de l'église, ouvrent et ferment l'église chaque jour (9h et 17h), préparent et animent les cérémonies (organistes, chanteurs, lecteurs)...

Le repas paroissial, temps convivial, a eu lieu le 26 janvier 2025. Merci à tous ceux qui sont venus manger une choucroute, et à tous ceux qui ne pouvant pas venir, ont commandé un plat à emporter. Merci aussi au cuisinier Laurent et à tous les personnes qui nous ont aidés à organiser cet événement. En 2026, le repas paroissial aura lieu en octobre.

La quête pour le chauffage de cet automne a rapporté environ 5200 euros. Cela nous permettra de chauffer l'église cet hiver et d'entretenir la chaudière. Un grand merci pour votre générosité et l'accueil que vous réservez chaque année à nos quêteurs.

Le 24 août 2025, l'église Sainte-Marguerite de Soppe-le-Haut était comble pour accueillir un concert exceptionnel du Festival International d'Orgue de Masevaux. L'Orchestre National de Mulhouse, en quintette à cordes, a captivé le public avec Mozart et sa célèbre "Petite Musique de Nuit", tandis que la virtuosité de l'organiste Christian Robischon, au grand orgue Callinet de 1846, permettait d'apprécier toute la puissance et l'émotion de cet instrument unique. Un grand merci aux artistes pour leur talent et leur générosité, ainsi qu'aux organisateurs pour la réussite de cette soirée musicale. La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach soutient activement cette décentralisation du festival, qui fait rayonner la culture au cœur de nos villages. « La musique rapproche et unit nos territoires. » a indiqué notre Maire à l'issue de la représentation.



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années et une bonne et heureuse année 2026.

Le Conseil de Fabrique

Pascal ROESCH

L'art au bout du pinceau

Mardi 25 novembre 2025

* Comment êtes-vous venu à la peinture ?

- C'est très particulier. Quelques jours avant Noël 97, mon fils me demande ce que j'aimerais pour Noël. Je lui ai répondu du tac au tac sans réfléchir :

« J'aimerais la panoplie du parfait peintre ». Ma réponse était spontanée et effectivement, à Noël, j'ai eu un petit chevalet, quelques tubes de peinture, quelques pinceaux, quelques toiles, quelques couteaux, et j'ai commencé le soir même ma première œuvre.

* Vous n'avez pas pris de cours, c'est venu comme ça ?

- Non, mais après je me suis souvenu, quand j'étais petit, en maternelle après l'école, je dessinais toujours. Je dessinais des maisons, là où on habitait à Morschwiller, il y avait des nouvelles maisons qui se sont construites et j'étais assez fasciné par cela, alors je dessinais. Au collège et au lycée, j'avais toujours eu le prix de musique et de dessin, et quelques autres prix, j'étais relativement bon élève. Puis à chaque fois qu'on partait en vacances, j'allais toujours dans les galeries et les musés. Un jour, à Saint Paul de Vence j'étais dans l'une de ces galeries et j'ai vu une toile d'un certain Jean-Pierre BERTAUX-MARAIS.

En regardant et en observant cette toile, je me suis dit que éventuellement je pourrais réaliser une œuvre similaire.

La peinture m'a permis de sortir de mon milieu, les médecins, les dentistes. Cela n'est pas désagréable, mais j'avais envie de compléter mon éducation dans ce nouveau domaine. La peinture m'a ouvert un monde et des horizons exceptionnels.

J'étais autodidacte. J'ai acheté pas mal de livres d'art, des magazines, et quelques temps plus tard j'ai fait la connaissance d'un des voisins d'un de mes frères, qui était peintre, qui s'appelait Christian POIROT. Cette personne a eu un accident sur un chantier s'est fait écraser les genoux. Il a eu neuf opérations. On lui a dit : « Peut-être pour votre convalescence, faites quelque chose, par exemple de la peinture. » Il a commencé comme ça et il a très vite progressé. Il est gaucher, je suis gaucher, en fait je suis ambidextre, je peins de la main gauche, je peux écrire des deux mains mais dans l'ensemble ça m'a beaucoup servi d'être ambidextre. J'ai fait la connaissance de ce peintre et il m'a dit : « Si tu veux je te donne quelques cours. » Le mercredi soir pendant quelques mois je suis allé chez lui. Il peignait, une œuvre et je copiais en utilisant les mêmes mélanges, les mêmes gestes. Au bout d'un moment il m'a dit : « Voilà, maintenant je n'ai plus rien à t'apprendre. » débrouille-toi et essaye de prendre des cours avec d'autres artistes. Par la suite Christian POIROT a fait une carrière exceptionnelle en Chine



C'était mon premier mentor.

J'ai fait ensuite la connaissance de Gérard GEBEL de Lauw. Artiste reconnu, il m'a ouvert un réseau de connaissances et m'a introduit dans de nombreux salons. Homme très voluble, toujours de bonne humeur nous avons passé d'agréables moments à refaire le monde artistique.

* Vous avez pris des cours avec lui ?

- Non, avec lui j'ai beaucoup exposé à Paris. J'étais souvent à l'Académie Internationale de Lutèce, près de la place des Vosges, où j'ai été primé plusieurs fois ainsi qu'au salon Violet. Nous sommes allés peindre dans les rues de Magné dans le Marais poitevin. Cela se passait de la manière suivante : le matin vous venez avec une toile vierge. Après deux jours vous rendez votre toile suivie du passage d'un jury. Là j'ai fait la connaissance de pas mal de peintres. Quelque temps après en septembre 2001 quand a eu l'attentat à New-York, je suis parti faire un stage de peinture à Venise avec un professeur. Il y avait huit femmes et moi. On allait peindre dans les rues de Venise. C'est assez spécial, j'étais vraiment un débutant, dès qu'on installait le chevalet, il y avait cinquante personnes qui venaient, des Chinois, des Japonais, des Coréens, des Allemands, des Espagnols, des Italiens, ils croyaient que j'étais déjà une star, mais en fait pas du tout.

J'ai appris pas mal de choses, mais comme je peignais à l'huile, le problème après, c'est qu'il faut trimballer la toile à travers les ruelles. Une amie a pris le vaporetto et sa toile a frôlé le monsieur à côté. La veste était pleine de peinture. Moi j'avais pris une deuxième toile de la même taille. Je l'ai mise contre, en laissant un espace, comme ça je pouvais me déplacer pour la caler. Vous pouvez difficilement finir une toile sur place, comme il faut que ça sèche en raison de la peinture à l'huile. J'ai réussi à en finir une.

J'exposais souvent dans les salons régionaux et j'avais toujours des critiques à faire, parce que la salle n'était



pas bien, c'était mal présenté et a force de critiquer je me suis dit que j'avais qu'à mieux faire. Et par un concours de circonstance, je connaissais le maire de Saint-Amarin, Charles VERHLEN et son adjointe à la culture, Michèle JOUANNET. Il y avait déjà une très belle salle à Saint Amarin et nous avons décidé d'organiser un salon de peintures et de sculptures. Le premier adjoint qui s'appelait Claude MURA travaillait chez Hymer France à Cernay. On a fait fabriquer les panneaux, les cimaises par Hymer France. Ce sont des panneaux de camping car, les structures en acier aussi. On s'est fait sponsoriser par cette entreprise. J'étais président fondateur du salon, et on avait toujours comme philosophie d'accueillir des grandes signatures comme invité d'honneur, à chaque fois un peintre et un sculpteur. J'ai réussi à faire venir des gens de très loin depuis 2003. Ce qui m'a étonné en premier, quand je sollicitais des grandes signatures qui ne me connaissaient ni d'Adam ni d'Eve, c'est qu'ils m'ont toujours fait confiance. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Bernard GANTNER, qui habitait à Lachapelle-sous-Chaux. Il était particulier, ou il vous aimait, ou il ne vous aimait pas. Moi, il m'aimait. Donc souvent j'étais chez lui le samedi après-midi. Il a une propriété magnifique. J'ai beaucoup appris aussi avec lui. C'était quelqu'un qui avait des connaissances, en histoire de l'art, un grand monsieur. Il a créé son propre musée de son vivant ou il exposait ses propres œuvres ainsi que sa propre collection d'œuvres rares dans sa magnifique propriété à Lachapelle-sous-Chaux.

Par ailleurs j'ai aussi fait la connaissance d'Yvonne ROLAND qui habite à Draveil, dans la banlieue parisienne. Yvonne ROLAND artiste peintre organisait des salons au château de Draveil. On a fait des échanges

de peintres, des peintres alsaciens allaient à Draveil et des peintres parisiens venaient chez nous. Mon cercle de connaissances s'agrandissait au contact de ces nouveaux artistes et nous avons beaucoup fréquenté Montmartre. Reconnu en ma qualité de peintre, d'organisateur de salons et de bénévole, dans plusieurs domaines. On m'a proposé d'être Ambassadeur de la République de Montmartre dont la devise était de « Faire le bien dans la joie ». Il fallait un parrain et une marraine. C'est Yvonne ROLAND qui est devenue ma marraine. J'ai été intronisé dans les vignes de Montmartre le 13 octobre 2013 en présence du Président de la république de Montmartre M. Alain COQUARD et de son gouvernement. Il s'agit de participer financièrement pour les petits poulbots, les gamins pauvres de la République pour les emmener une fois à la mer par exemple. En Alsace j'ai aussi fait venir des ambassadeurs et quelques députés de Montmartre à Riquewihr, ou j'ai une amie galeriste. On a fait des échanges. J'avais fait la connaissance de Mme Rikia FERRER qui dirigeait une galerie d'art à Riquewihr. Avec son aide j'ai réussi à faire venir des grandes signatures à Saint-Amarin, des artistes qu'elle exposait dans sa galerie. Puis à mon tour j'ai parrainé d'autres personnes pour être députés de la république de Montmartre. Toujours à la recherche de grandes signatures, je me suis rendu à Bonnieux dans le Luberon pour y rencontrer Anne-Marie K et Philippe JEANIN dont j'avais vu les œuvres. Artistes remarquables ils sont devenus de vrais amis. J'ai aussi sollicité André DEYMONAZ à Carqueiranne dans le sud. Un jour en vacances à l'île de Ré, je vois une affiche : exposition Casimir FERRER, un artiste que je suivais par des articles. Je l'ai rencontré, on a sympathisé, je lui ai dit que je le réservais pour l'année suivante comme

invité d'honneur, à la fois peintre et sculpteur. Il donnait des cours de peintures à Rivedoux Plage, auxquels j'ai participé deux fois. Il m'a invité dans son atelier à Albi. Seul avec lui j'ai appris beaucoup de techniques et progressé très rapidement.

*** Quelle peinture utilisez-vous ?**

- Depuis 2 ans je fais de l'acrylique mais je vais revenir à la peinture à huile, car avec l'acrylique, à peine vous l'avez mis, c'est déjà sec. L'acrylique vous permet d'aller beaucoup plus vite. Surtout si vous travaillez avec des couches de glacis, il faut toujours que ce soit sec en-dessous. A l'huile, il faudrait faire deux, trois toiles en même temps, pendant que l'une sèche vous travaillez sur l'autre.

Mais je revendique toujours avoir du plaisir à peindre, et je conseille à beaucoup de monde de se lancer dans L'aventure.

*** Vos stages, vos rencontres, c'était toujours pendant vos vacances ?**

- Non pas forcément. Je prenais congé, je fermais mon cabinet à chaque fois. Avec mon épouse nous profitions de visiter les différentes régions.

*** La chirurgie vous a-t-elle aidé dans la gestuelle ?**

- À la fois oui et non, car dans mon métier il faut être précis, c'est la moindre des choses, C'est surtout le fait d'être ambidextre qui ma avantage.

*** Qu'est-ce que vous ressentez quand vous avez peint une œuvre ?**

- Il y a des moments où je me dis « c'est pas mal » et des moments où je me dis « ce n'est pas terrible ». Il y a des toiles que je laisse un moment, que je reprends plus tard ou que je ponce et mets plusieurs couches de gesso avant de recréer une nouvelle œuvre.

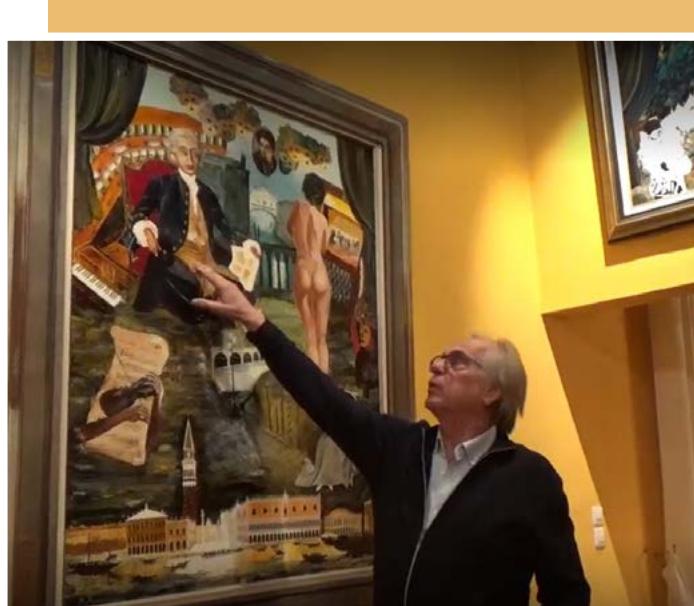
Quand j'ai commencé en 1998 c'était une heure par ci une heure par là. Je travaillais souvent jusqu'à 21/22 h du soir. Après le travail, il fallait que je monte tout de suite dans mon atelier pour pouvoir peindre. Si je me reposais un peu c'était fini. Maintenant le soir j'ai plus de mal à peindre. J'arrive bien à peindre le matin ou en début d'après-midi. Peindre prend de l'énergie, il faut être concentré.

*** Quelles sont vos sources d'inspiration ?**

- Différentes choses : beaucoup dans les magazines, des musées. J'ai acheté beaucoup de livres d'art de peintre que j'affectionne particulièrement. Mon peintre préféré c'est Van Gogh. On était au musée Guggenheim à New-York, c'est là que j'ai vu les plus beaux Van Gogh, et le Rijksmuseum à Amsterdam. On va toujours dans des endroits où il y a des musées. Nos petits-enfants aussi avec leurs parents vont souvent visiter des musées le dimanche matin.

*** Dans la peinture, est-ce qu'il y a aussi un côté « apprendre à dessiner » ?**

- On fait toujours un dessin préliminaire. Le dessin est primordial (pas dans la peinture contemporaine).



A la suite de cet interview, Mr ROESCH nous a montré et commenté une partie des tableaux exposés chez lui, les siens ou réalisés par d'autres peintres.

*Reportage réalisé par Bénédicte BAUDOIN,
Michel SETIF, Dominique RULOFS.*

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach



Chers parents, chers amis de l'APVS,

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach (APVS) a pour vocation de proposer des activités extra-scolaires et d'organiser des événements festifs qui permettent de financer des projets pédagogiques ainsi que des sorties scolaires pour les écoles du Vallon.

À travers ces manifestations, nous soutenons directement les enfants de nos écoles en leur offrant des moments de découverte, d'apprentissage et de convivialité en dehors du cadre scolaire.

Une association portée par des parents engagés

Notre association est composée de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Vallon. Lorsqu'un enfant termine sa scolarité en primaire, ses parents transmettent le flambeau : c'est pourquoi le renouvellement des membres est essentiel pour garantir la continuité et le dynamisme de nos actions.

C'est dans cet esprit que, lors de la dernière assemblée générale, Thierry VAUT a passé le relais après 12 années d'engagement, dont 9 en tant que président. Il est désormais vice-président, aux côtés du nouveau président, Anthony CASAGRANDE.

Composition du comité 2025

Président : Anthony CASAGRANDE

Vice-Président : Thierry VAUT

Secrétaire : Andrey EGGENSCHWILLER

Trésorière : Julie KRUG

Assesseurs : Cynthia FINCK, Orianna HERNANDEZ,

Jessica LECULEUR

Rejoignez l'aventure associative !

L'APVS a besoin de nouvelles énergies pour poursuivre ses projets. Que vous ayez un peu de temps ou que vous souhaitiez vous investir davantage, chaque aide est précieuse. Vous pourrez vous impliquer selon vos disponibilités et contribuer à la réussite des événements qui font vivre nos écoles.

Intéressé(e) ? Contactez-nous ! Ensemble, continuons à enrichir le parcours scolaire de nos enfants.

Retour sur une année 2025 bien remplie

L'année a été marquée par de nombreux événements :

- Mars : un après-midi festif pour le Carnaval, dans une ambiance joyeuse et colorée.
- Avril : l'événement de Pâques, organisé avec l'association Les Vergers du Soultzbach, a permis une belle chasse aux œufs dans le verger de Soppe-le-Bas.
- Été : un grand succès avec 31 sessions d'activités variées : jeux, ateliers, découvertes... Des souvenirs inoubliables pour les enfants !



- Novembre : le traditionnel défilé de la Saint-Martin a illuminé la commune, suivi du marché de puériculture et bourse aux jouets.
- Décembre : pour finir l'année en beauté, Saint-Nicolas a fait son passage dans les familles, apportant magie et friandises.

Soutien concret aux écoles en 2025

L'un des objectifs majeurs de l'APVS est d'alléger le coût des sorties scolaires pour les familles. En 2025, 1 830 € ont été reversés aux écoles du Vallon pour soutenir différents projets :

- 600 € pour le séjour à la Maison de la Nature
- 290 € pour le projet Mémoire et Flamme de la Libération
- 400 € pour le projet CircoMarkstein
- 540 € pour le projet Fantastikinder

Ces aides permettent non seulement de réduire les frais pour les parents, mais aussi de garantir la réalisation de certaines sorties.

Un immense merci à toutes les familles, bénévoles et partenaires pour leur engagement et leur générosité !



Restez informés !

Toutes les informations utiles vous seront communiquées via l'école ou publiées sur notre page Facebook. N'hésitez pas à nous suivre pour ne rien manquer.

Merci pour votre confiance

L'équipe de l'APVS vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Nous avons hâte de vous retrouver en 2026 pour une nouvelle année riche en moments partagés, rires et réussites !

À bientôt,

*Le comité de l'APVS.
Contact : apvs68@gmail.com*

Cap sur 2026 : le programme des événements à venir

Voici les rendez-vous que nous vous préparons pour l'année 2026 :

- **7 mars – Carnaval**
Danse, jeux et bonne humeur pour bien commencer l'année !
- **28 avril – Défi du Lapin de Pâques**
Une grande chasse aux œufs pleine de surprises, en collaboration avec l'association Les Vergers du Soultzbach
- **10 avril – Réunion de préparation des activités d'été**
- **7 juin – Marché de puériculture & Bourse aux jouets**
Pour vendre ou acheter à petits prix vêtements, jouets et accessoires enfants.
- **Juillet & Août – Activités d'été**
Jeux, ateliers, animations en plein air pour petits et grands.
- **13 novembre – Défilé de la Saint-Martin**
Lanternes, lumière et convivialité au cœur du Vallon.
- **4 décembre – Passage de Saint-Nicolas**
Un moment magique pour émerveiller les plus jeunes.
- **Date à venir – Assemblée Générale**
Un moment important pour faire le bilan et construire ensemble l'avenir de l'association.



La Chorale Sainte Cécile

La chorale de Soppe le Haut/Mortzwiller fait partie de l'Union Ste Cécile comme toutes les chorales paroissiales d'Alsace.

A ce titre, elle a pour mission d'animer les messes dominicales, les fêtes liturgiques telles que Noël, Pâques, Pentecôte, les célébrations de la première communion, etc... Elle assure également une présence lors d'événements familiaux tels que les mariages, noces d'or et funérailles.

S'engager à la chorale est un acte de foi en Dieu pour beaucoup de choristes et un service rendu à la communauté chrétienne. Chacun met le don de sa voix au service des paroissiens qui célèbrent Dieu et chantent ses louanges.

La chorale paroissiale se retrouve également pour des moments de convivialité.



C'est ainsi que le 28 septembre, nous avons visité la maison du fromage à Gundsbach dans la vallée de Munster : un film nous a présenté la vallée avec ses différentes facettes à travers les quatre saisons.

Ensuite, après un passage à l'exposition, nous avons pu suivre les différentes étapes de la fabrication du fromage de munster et nous avons eu droit à une dégustation de fromage accompagné de vin de la cuvée spéciale locale.



Et pour terminer la journée, nous avons rejoint Muhlbach sur Munster pour visiter le musée de la Schlitte et des métiers du bois. Cette belle journée était très enrichissante en découvertes pour chacun.

Nous espérons que l'année 2026 vous apportera la paix, la prospérité et surtout la santé.

La chorale Ste Cécile vous souhaite de tout « chœur » :

JOYEUX NOEL ET HEUREUSE ANNEE 2026 !

*La présidente,
Denise RUTHMANN.
Contact : 03 69 19 05 57 - 06 58 05 74 76*

Les Sapeurs-Pompiers

Cérémonie de passation de commandement

Le Vendredi 12 septembre dernier s'est tenue à Soppe-le-Bas, la cérémonie de passation de commandement, au sein du corps des sapeurs-pompiers intercommunaux du Soultzbach.

La cérémonie orchestrée par le Commandant Jean-Luc STOLL, chef de la Compagnie 4 du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin, a rassemblé de nombreux gradés et sapeurs-pompiers représentant les différents corps voisins, de nombreux élus du secteur comme Mme Isabelle HECTOR-BUTZ, conseillère départementale, M. Christophe BELTZUNG, président de la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, ainsi qu'un grand nombre de maires et d'élus de notre territoire.

La présentation du protocole de cérémonie était supervisée par le Capitaine Didier MULLER, lui-même issu du corps local dont il fut le chef pendant une longue période.

La cérémonie a été rehaussée musicalement par la clique des sapeurs-pompiers du secteur Thur & Doller, la musique Ste-Cécile de Guewenheim avec la présence du drapeau du Corps voisin de Guewenheim et sa garde.

La cérémonie est tout d'abord l'occasion d'élever certains sapeurs-pompiers aux rangs et grades supérieurs. Les Caporaux-chefs Tom JUDE et Bryan JAECK sont nommés Sergent; la Caporale Emma SCHNOEBELEN est nommée Sergent en se voyant recevoir le grade des mains de sa maman, 2^{ème} adjointe au maire de Gildwiller, dans un moment de vive d'émotion partagée.

L'Adjudant-chef Philippe DUBOIS est nommé au grade de Lieutenant juste avant de se voir transmettre le commandement de l'unité par un bref échange de position dans le dispositif en place, une belle poignée de mains et un salut digne du respect qui unis les deux hommes.

La cérémonie se disloque après la remise de l'insigne de chef de corps et plusieurs prestations musicales des groupes en présence...



De nombreux discours clôtureront la cérémonie, retracant l'origine et la vie du corps des sapeurs-pompiers. Michel SÉTIF rappellera que la naissance du corps intercommunal, enrichi des communes de Diefmatten, Hecken, Gildwiller et Falkwiller n'aura pas été d'une facilité aisée. Mais que le lieutenant Ludovic RICHERT, avec l'ensemble des femmes et hommes, ainsi que l'appui des élus, a su rassembler nos sapeurs-pompiers autour d'une même unité.

Il a été souligné, par plusieurs personnalités, l'importance de l'efficacité, le professionnalisme des sapeurs-pompiers de ce centre et surtout la grande qualité de la passation de commandement, entre deux grands hommes qui s'apprécient et se connaissent bien.

Le président du SIS Michel SÉTIF a exprimé avec conviction, sa satisfaction quant au travail effectué, mais également que le lieutenant Ludovic RICHERT continue de gravir les échelons dans les instances des sapeurs-pompiers en prenant des responsabilités dans le centre de secours voisin de Burnhaupt, tout en conservant son engagement à Soppe-le-Bas.

Ce beau et grand évènement s'est terminé tard dans la soirée autour du traditionnel verre de l'amitié !

On en parle dans le **Vallon du Soultzbach** !

Face aux nombreuses questions qui se sont posées au sujet de la présence du frelon asiatique et des hyménoptères en général, les communes vous ont répondu par la présentation des moyens mis à disposition, hors urgence. Il convient donc de prendre contact avec votre mairie pour en définir les modalités.

Mais il est peut-être nécessaire de rappeler les missions des sapeurs-pompiers intercommunaux qui couvrent votre bassin de vie. Des missions dites urgentes quand les risques ne se maîtrisent pas ou dont il faut savoir définir le degré pour ne pas accaparer les secours à une personne vulnérable que le besoin pourrait solliciter...

Les dispositions de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 (dite loi de modernisation de la sécurité civile) précisent que : « La sécurité civile a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes, par la préparation et

la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'État, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées. »

Les missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement, communément appelées « opérations diverses », sont des interventions qui se distinguent du champ d'application des opérations de secours à personne ou d'extinction des incendies.

Les opérations diverses recouvrent les opérations présentées dans le tableau ci-après et associées aux risques encourus, quand on ne maîtrise pas ces derniers. Il s'avère donc utile de les connaître pour s'autoriser, ou non, à appeler les secours appropriés si la situation se présente.

Quand le doute s'installe, l'appel du 18 ou 112 s'avère salvateur. Les pompiers sauront alors répondre à votre sollicitation, dans la mesure des moyens qui sont les leurs...

Nature de l'intervention	Risques
Ouverture de porte/personne ne répondant pas aux appels	Chutes, blessures, coupures, agression
Dégagement des personnes des cabines d'ascenseur	Écrasement, chutes
Risque de chute de matériaux	Chutes, écrasement
Odeurs et bruits anormaux	Asphyxie, explosion
Assistance aux animaux	Griffures, morsures, venins
Destruction d'hyménoptères	Piqûres, allergies
Dégagement de la voie publique	Collision avec un véhicule
Odeurs ou fuite de gaz	Explosion, incendie, asphyxie, brûlures
Intervention liée à un incident électrique	Électrocution, électrisation
Inondation/fuites d'eau	Noyade, électrocution, électrisation
Pollution	Empoisonnement, contamination

Belle fin d'année à toutes et tous !

Et merci pour ce bel accueil que vous nous avez réservé lors de la distribution du calendrier 2026 et ses douze mois de bonheur qu'il nous promet !

Vos Sapeurs-Pompiers fidèlement au service de tous, avec notre engagement dévoué !

Lieutenant Philippe DUBOIS
*Chef de Centre de Première Intervention
 Intercommunal du SOULTZBACH*

Amicale des Sapeurs Pompiers du Soultzbach

Comme chaque année, l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Soultzbach a participé au dynamisme associatif de notre secteur.

Nous avons organisé nos traditionnelles manifestations qui sont nos week-ends de la chance ainsi que notre marché-foire St Vincent qui fût une belle réussite malgré la météo capricieuse... Nous avons également participé par notre présence à la sécurisation du marché aux puces du Haut Soultzbach ainsi qu'au cyclo-cross à Soppe-le-bas. Nous avons à cœur de soutenir les associations du secteur auxquelles nous prêtons régulièrement du matériel pour l'organisation de leurs activités.



Nous participons également à la formation de la relève en soutien à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Doller en les formant régulièrement le samedi matin dans notre caserne. Merci à l'ensemble de l'équipe encadrante sous la houlette du Sergent Tom JUD.

Si tu as entre 12 et 16 ans, et que tu es intéressé par l'engagement citoyen, n'hésite pas à nous contacter !

Les sapeurs-pompiers c'est aussi le sport, et cette année fût une année riche en podium jusqu'à mettre nos couleurs et nos communes en avant au niveau national à Tours avec une superbe 2^{ème} place à la finale nationale du parcours sportif pour le sapeur Timéo MULLER ! Ci-joint le palmarès complet de la saison, Bravo à tous les athlètes !

Cantonal : Or : Nathan MULLER, Timéo MULLER
Argent : Jérôme WEISS, Emma SCHNOEBELEN
Bronze : Ludovic RICHERT, Laure WEISS
2^{ème} par équipe en Qualité, 3^{ème} par équipe challenge du nombre

Compagnie : Bronze : Nathan MULLER, Timéo MULLER

Départemental : Argent : Timéo MULLER
2^{ème} par équipe au relais 400 M, 2^{ème} par équipe en Qualité

GIRACAL : Or : Timéo MULLER

National : Argent : Timéo MULLER



L'esprit des Sapeurs-Pompiers c'est également le soutien aux bonnes causes, c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés en faveur de la prévention et aux dépistage des cancers par l'action Octobre Rose & Novembre Bleu

Cette opération solidaire a permis la vente de 650 t-shirts roses et bleus et de réunir près de 3 000 €, grâce à l'engagement des amicales et des sapeurs-pompiers du département. Ces fonds ont été reversés à l'association Étoile de Monique, qui œuvre pour améliorer le quotidien des patients et de leurs familles au service d'oncologie des Hôpitaux Civils de Colmar.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous remercie pour votre soutien tout au long de l'année, et plus particulièrement pour votre accueil chaleureux lors de la distribution de nos calendriers.

Notez également la date du 24 et 25 janvier pour notre week-end de la chance (Loto) avec plus de 3 000 € de bons d'achat à gagner sur le week-end !

Il ne me reste qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026 !

Le président
Adjudant-Chef Jérôme MULLER

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Soppe/Mortzwiller

Vous trouverez ci-dessous 2 expériences d'habitants du Vallon du Soultzbach.

Témoignage à l'attention des donneurs de sang

Je voudrais me tourner vers vous, les donneurs de sang, pour partager un témoignage vécu, et y ajouter ce petit mot qui résonne et apporte beaucoup de plaisir à entendre, « MERCI », aussi petit soit-il.

Vous êtes l'image parfaite du dit-on « AIDER et AIMER son prochain », par les gestes qui vous honorent, que vous répétez tant de fois par an pour venir en aide au corps médical pour sauver des vies humaines.

Un petit retour en arrière - je sais, il ne faudrait jamais revenir en arrière- mais cette fois-ci, je ferai une exception.

Le 11 juillet 2021, je fais un infarctus, à 99% bouché, 5,8 de tension à l'arrivée des secours. Plus de deux heures de conditionnement sont nécessaires pour le transport vers l'hôpital. Plus tard, lors des examens cardiaques, ils me détectent un anévrisme de l'aorte abdominale bien avancé. En 2023, le 11 novembre, j'ai un blocage spectaculaire de la prostate, l'intervention est impossible en raison de l'anévrisme. Le 17 janvier 2024, une intervention sur l'anévrisme est réalisée. Le résultat est impeccable. Le 26 mars, j'ai une intervention pour la prostate (un grattage). Cela dure plus de 2 heures et demie au bloc. Au bout de quelques temps, après l'intervention, deux infirmières sont là pour une prise de tension et une prise de sang. Pas de chance, le

tensiomètre ne donne aucune valeur, l'infirmière va le changer. Celle pour la prise de sang appelle à l'aide, « il n'a plus de sang dans les veines ». Au même moment, le plafond me tombe dessus, les blouses blanches s'envolent comme des libellules. Le sol se dérobe à mes pieds à vive allure et s'enfonce, alors que je suis couché dans un lit. Et puis... plus rien. Une hémorragie, invisible dans l'immédiat. Je me réveille, une main sur l'épaule, et cette personne me dit : « Restez avec nous ! Nous, nous sommes avec vous. » Le chirurgien et son équipe étaient là.

Résultat : 10 poches de sang, 5 de calcium et 4 de sérum, 1 de plaquettes et 1 de plasma.

Combien de donneurs sont intervenus pour une telle quantité ?

Grâce à vos dons, le corps médical sauve des vies humaines : on ne vous dira jamais assez : MERCI.

Vous qui hésitez à franchir la porte, faites-le, un grand besoin se fait sentir.

Aujourd'hui je suis sur mes pieds, pas au meilleur de ma forme, mais je suis là.

Merci à vous tous de m'avoir accompagné pour partager ce témoignage vécu.

MERCI. Bonne année à tous. J-C G.



Michel SETIF, habitué de nos collectes, le 6 Juin 2024 à Soppe le Bas. L'EFS lui a remis un cœur en cristal pour son dernier don puisqu'il a atteint l'âge maximum. Un grand merci à lui.

Nous tenons à remercier tous nos fidèles donneurs mais également tous les nouveaux qui sont venus donner leur sang durant l'année 2025.

Durant plusieurs années, le nombre de dons lors de nos collectes a baissé. Grâce à vous, cette année, le nombre de dons est stable.

Donneurs présentés	Donneurs prélevés	Premier don
2 janvier	51	49
3 avril	44	38
5 juin	39	34
16 octobre	55	50
Total 2025	189	171
Total 2024	188	170

Merci de retenir les dates pour 2026.

Les collectes ont toujours lieu les jeudis de 16h30 à 19h30.

29 janvier, 2 avril et 8 octobre au foyer rural de SOPPE-LE-HAUT.

La collecte du 4 juin aura lieu à la salle communale de SOPPE-LE-BAS.

Nous vous attendons nombreux lors des prochaines collectes.



*Pour l'ADSB,
Sophie MOSTER-EGLY, présidente.*



La solidarité au service de l'emploi local

AGIR vers l'emploi : la solidarité au service de l'emploi local



Depuis plus de 30 ans, AGIR vers l'emploi s'engage pour une économie locale, humaine et solidaire, en reliant les personnes en recherche d'activité avec les besoins de services des habitants, associations et collectivités.

Notre mission ? Créer du lien entre les besoins en emploi et les besoins de services, tout en offrant un tremplin professionnel à ceux qui souhaitent (re)trouver une place durable sur le marché du travail.

Concrètement, nous proposons des missions de travail ponctuelles ou régulières : entretien de locaux, ménage, petit bricolage, jardinage, manutention, aide en collectivité, etc. Chaque salarié est accompagné individuellement par notre équipe pour renforcer ses compétences, lever ses freins et construire un projet professionnel solide.



En faisant appel à AGIR vers l'emploi, vous contribuez directement à une économie locale et solidaire, tout en bénéficiant d'un service de proximité et de qualité.

Les particuliers peuvent en plus bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations réalisées à leur domicile.



Nous contacter Nous rejoindre

◆ Vous cherchez un emploi ?

Prenez contact avec l'antenne la plus proche. Un entretien d'accueil vous sera proposé pour débuter un parcours adapté.

◆ Vous avez besoin de personnel ?

Nous étudions vos besoins, nous proposons un profil, et gérons toute la partie administrative.

👉 Crédit d'impôt immédiat pour les particuliers : vous ne payez que 50% du coût réel.

Nos lieux d'accueil



- **Thann**, 12 rue Saint-Thiébaut
- **Saint-Amarin**, 97 rue Charles de Gaulle
- **Cernay**, en mairie
- **Masevaux**, en mairie

À la poursuite de l'antidote :

250 aventureurs investissent le Vallon du Soultzbach

Le samedi 3 mai, le village de Soppe-le-Bas a vécu une journée pas comme les autres avec le grand jeu de piste « L'Antidote », imaginé par l'association QUEST – Créateurs d'Aventures, en partenariat avec Le Soultzbach en Fête.



Plus de 250 participants se sont lancés sur les traces du professeur Lazarus pour résoudre des énigmes, explorer les rues et percer le mystère de l'antidote censé sauver les habitants du vallon.

Après le succès de la première édition, « Mystères au Vallon », organisée en 2024 à Soppe-le-Haut et ayant rassemblé près de 130 participants, cette nouvelle aventure a confirmé l'engouement du public pour les expériences immersives proposées par l'association.

Munis d'un carnet de route, les joueurs, petits et grands, ont sillonné le village à la recherche d'indices, rencontrant au passage d'étranges personnages et profitant d'une expérience ludique mêlant aventure, patrimoine et convivialité.

Parmi les organisateurs, Annabelle WAMSTER, habitante de Soppe-le-Haut et membre de QUEST, résume l'esprit de ces journées : « Nous sommes une bande d'amis passionnés par les jeux d'enquête et d'aventure. Notre but est de faire vivre aux participants une expérience originale, entre jeu, exploration et imagination. »

A leur arrivée et pour récompenser leurs efforts, les participants ont pu profiter de la buvette ou savourer une tarte flambée, grâce au stand restauration tenu par les bénévoles du Soultzbach en Fête.

Un partenariat réussi et une belle journée ensoleillée placée sous le signe du jeu et du partage, à renouveler sans hésiter dans les années à venir !



*Annabelle WAMSTER
pour l'association « Quest Créateurs d'Aventures »*



Caritas Alsace



« La mission de Caritas Masevaux consiste à :

- accueillir le jeudi matin de 9 à 11 h les personnes en recherche d'emploi,
- accueillir le jeudi après midi de 14 à 16 h les personnes en précarité alimentaire.

Mais Caritas Masevaux c'est aussi

- tous les ans en octobre la marche solidaire;
- l'après midi conviviale (tous les 3^{es} mardi du mois);
- les marchés de Noël à Oberbruck et Masevaux;
- le suivi scolaire pour des enfants du primaire.

n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe !



*Francis GRANKLATEN
Caritas Masevaux*

Le Soultzbach en fête :

une année de partage, de solidarité et de réussites !

L'année 2025 a une fois encore été riche en émotions et en rencontres pour Le Soultzbach en fête.

Trois grands événements ont rythmé la vie du Vallon, réunissant habitants, bénévoles et partenaires autour de moments de plaisir, de culture et surtout de solidarité.

Notre association, profondément attachée à des valeurs de respect, de partage et de convivialité, œuvre depuis plusieurs années à créer des liens entre les générations à travers des activités gratuites et ouvertes à tous.

Le 3 mai : Mystère du Vallon – "L'Antidote" à Soppe-le-Bas

En partenariat avec l'association « QUEST créateurs d'aventure », ce grand jeu de piste a réuni près de 250 participants venus parfois de très loin. Petits et grands ont partagé un moment ludique, collaboratif et intergénérationnel, symbole de l'esprit d'entraide et de convivialité que nous cherchons à transmettre à chaque rencontre.

Une journée appréciée par tous les enquêteurs, venus de très loin pour certains !



Le 14 juin : Cin'étoiles au Verger de Soppe-le-Haut

Sous un ciel étoilé, près de 150 spectateurs ont profité du film « L'Astronaute » de Nicolas Giraud.

Chaque année, Le Soultzbach en fête choisit avec soin un film original, accessible au grand public, mais qui est parfois passé sous les radars des grands circuits de diffusion.

Ces projections permettent de faire découvrir des œuvres sensibles, humaines et inspirantes, dans un cadre convivial et gratuit.

Le rendez-vous est déjà pris pour la 5^e édition, le 13 juin 2026, toujours dans le même esprit de partage et de proximité.



Le 28 octobre : la Marche Rose à Soppe-le-Haut

La seconde édition de cet événement solidaire a réuni 170 participants au départ du verger du Presbytère, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les bénéfices seront reversés à l'association « En Avant Les Amazones », pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Au-delà de la marche, un véritable élan de solidarité et de respect a réuni les participants autour d'une même cause.

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous le 25 octobre 2026.



Une belle dynamique collective

En 2025, près de 570 personnes ont participé à nos différentes activités. Cette belle fréquentation témoigne de l'attachement des habitants à notre association et de la vitalité du tissu associatif local.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les élus, la Communauté de Communes de la Doller et du Soultzbach, les maires, et l'ensemble des associations du Vallon pour leur soutien fidèle.

Notre association reste ouverte à toutes les bonnes volontés : que vous ayez envie de participer, d'aider, de proposer une idée ou simplement de partager un moment convivial, vous êtes les bienvenus.

Le Soultzbach en fête, c'est avant tout une aventure humaine, solidaire et respectueuse, qui relie tous les âges et fait vivre notre vallon !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une belle année 2026 !

*Christelle, Céline, Mary,
Brice, Bruno et Jérôme.*

L'aumônerie de la Doller :

Une belle année ensemble

Cette année, l'aumônerie de la Doller a vécu de beaux moments de partage, de prière et d'amitié. Avec l'arrivée de notre nouvelle présidente, Eléna De Simone, notre équipe constituée de 6 jeunes a poursuivi ses activités avec enthousiasme.



Au fil des mois, nous avons participé à l'organisation de la messe de Noël, proposé des soirées de louange, organisé des après-midis pour la jeunesse, et encouragé les jeunes de la vallée à assister au **Pélé Jeunes Strasbourg à Lourdes**, un temps fort pour tous les participants d'Alsace.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus tout au long de l'année, notamment grâce à leurs achats de lumignons, de pâtisseries et de pots de miel sur le marché aux puces, et au Cin'étoile organisé par « le Soultzbach en fête ».

Votre aide nous a été précieuse : elle a permis de soutenir une vingtaine de jeunes des environs à hauteur de 126 € chacun, contribuant ainsi au financement de leur pèlerinage à Lourdes.

Pour témoigner notre sympathie et partager un moment de chaleur humaine, nous avons également confectionné des cartes de vœux destinées aux résidents de la Maison de Convalescence de Saint-Jean de Sentheim, que Claudine et Michel Pierrot, visiteurs de malades, ont eu le plaisir de leur remettre.

À l'approche de Noël et de la nouvelle année, nous souhaitons à chacun et chacune de belles fêtes remplies de joie, de paix et d'espérance.

L'aumônerie de la Doller et du vallon du Soultzbach représentée par Eléna DE SIMONE

Les Joyeux Schollabera

L'association « Les Joyeux Schollabera » a été créée en 1997 avec l'objectif de contribuer à l'animation du village. Pendant 28 ans, nous avons organisé des fêtes de la musique, des randonnées pédestres avec soirées grillades, des soirées automnales, etc...

Le 7 avril, nous avons tenu notre assemblée générale dans la salle festive de Mortzwiller lors de laquelle les activités de l'année ont été programmées.

C'est ainsi, que le vendredi 4 juillet, les membres du comité ont passé une agréable soirée autour d'un repas à la ferme auberge des Buissonnets. Les plus courageux ont fait une partie du trajet à pied.

Le 27 septembre, nous avons organisé notre traditionnelle soirée automnale dans la salle festive de Mortzwiller en présence d'une nombreuse assemblée, heureuse de pouvoir se retrouver et de déguster des produits locaux.

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent tous les ans par leur présence à cette soirée. Merci à la municipalité pour sa participation et son aide financière.

**Les Schollabera vous souhaitent un
JOYEUX NOËL ET UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE 2026 !**

*La présidente,
Denise RUTHMANN*



En avant les « Amazones »

Solidarité et espoir au cœur du Haut Soultzbach

Le dimanche 26 octobre, les membres de l'association Le Soultzbach en Fête ont organisé la Marche Rose du Haut Soultzbach afin de sensibiliser la population à l'importance du dépistage du cancer du sein.

Aidée de quelques acteurs locaux pour le montage du chapiteau, toute l'équipe était prête à accueillir les premiers participants à 9h en distribuant à chacun un petit ruban rose à accrocher à leur veste.

Avec Christine LAMBALOT, habitante du Haut Soultzbach et également membre de l'association « En avant les Amazones », nous avons donné rendez-vous à d'autres femmes de l'association afin de prendre le départ vers 10h. C'était l'occasion pour nous de parler de notre association et de rendre hommage aux femmes qui se battent contre le cancer ainsi qu'à celles qui ont disparu.

Nous avons eu la chance d'avoir une météo sèche mais froide en matinée pour marcher tout au long de ces 5 kilomètres sur ce très beau parcours que Bruno DE SIMONE avait repéré et très bien fléché.

Comme l'an passé, nous avons particulièrement apprécié l'ambiance chaleureuse et intime de cette marche et avons pu savourer la tisane, le café ainsi que les crêpes à l'arrivée !

Cette année encore, les recettes de cette journée seront reversées à notre association « En avant les Amazones » qui a pour but de réunir les femmes ayant été touchées par un cancer. Ensemble, nous nous remobilisons, par le biais du vélo, de la marche ainsi que des séances hebdomadaires de yoga et de renforcement musculaire dispensées par deux coaches spécialisées en sport adapté.

Je souhaite remercier, au nom de l'association « En avant les Amazones », pour cet élan de générosité, tous les organisateurs de cette marche pour le temps qu'ils ont dédié à cette cause.

*Hélène RÉMY-HAUPTMANN,
secrétaire de l'association « En Avant Les Amazones »*





SCAN ME

Association du Foyer Rural Marché aux Puces



<https://www.facebook.com/Foyer68780>

Un grand bravo aux associations partenaires : Association du foyer, le Soultzbach en fête Les vergers du Soultzbach et à tous les bénévoles mobilisés pour faire de cette journée un succès



Nous sommes impatients de vous retrouver pour la prochaine édition prévue le jeudi 14 mai 2026.

En attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'organisation !

par mail au
foyervallonsoultzbach@gmail.com
ou par téléphone au 06.51.62.78.52.

Merci encore pour votre engagement et votre soutien continu.

Association **Gratitude**

L'association Gratitude a eu la joie d'accueillir les Aînés du Vallon du Soultzbach au traditionnel repas de Noël qui a eu lieu dimanche 7 décembre 2025

Une centaine de personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées au foyer rural de Soppe le Haut afin de partager un savoureux repas concocté par le traiteur Risacher de Sentheim et servi par les membres de Gratitude, les conseillères et épouses des élus des 3 villages.

L'ambiance musicale assurée par André a entraîné les invités à effectuer quelques pas de danses afin de passer un agréable après midi convivial et festif.

L'équipe de bénévoles de l'association Gratitude avec le soutien financier des communes a pu mener à bien ce rendez vous annuel, par le partage, la joie, et la bonne humeur.

**Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une belle et douce année 2026
remplie de bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.**

ASL

Association Sports et Loisirs

Tout à côté de chez vous, l'ASL vous propose quelques activités :



LE TENNIS

2 terrains sont à votre disposition pour la pratique du tennis loisirs
L'école du tennis le samedi matin accueille les enfants à partir de 6 ans
(reporté en cas de pluie)



ATELIER FLORAL

Création de composition florale au fil des saisons 1 fois par mois



SCRAPBOOKING

Mise à disposition du matériel de découpe afin de sublimer les albums photos 1 fois par mois



COUTURE

Rencontre mensuelle autour de la machine à coudre et surjetteuse afin de confectionner vos créations

pour tous renseignements
Rose Marie FRICKER 06 79 23 76 09



Les Schirabertzlers

Le théâtre alsacien est un pilier vivant de la culture locale, un vecteur de la langue régionale, il mêle à la fois tradition et humour. Les soirées de représentations sont toujours des moments de convivialité qui renforcent le lien social local autour d'une même culture. Le théâtre alsacien est donc bien plus qu'un simple divertissement : c'est un symbole fort de la vitalité culturelle de l'Alsace, à découvrir, soutenir et transmettre avec enthousiasme.



C'est donc avec un grand plaisir que nous vous présenterons une nouvelle pièce en mars 2026 : « Sturm in Fühlwiller », une comédie en 3 actes du Bas-Rhinois Claude DREYER qui rassemble 10 acteurs.



En résumé, Victor et Clément PARESSE, deux frères, vivent paisiblement et à leur rythme dans le lieu-dit de Fühlwiller. Paula, leur femme de ménage au caractère bien trempé fait venir son ami Sophie, coach de vie, afin d'améliorer le comportement des deux frères. Gravent autour de ces personnages, Jack Lang, du ministère de la culture qui cherche l'endroit idéale afin que Mme de LAFAYETTE, romancière de renom puisse écrire le chef d'œuvre de l'année. Il y a Léon, le seul locataire de la maison depuis des années, nostalgique et rêveur, qui n'a jamais pu oublier son amour de jeunesse ; Ernestine, la voisine, qui cherche constamment le facteur et Marie sa petite fille qui la ramène à la raison. Et arrive Mme MATTER, contrôleur de la sécurité sociale qui va créer une foule de problèmes.

Nous vous disons donc à très vite pour partager les changements de rythme de vie des habitants de Fühlwiller ceci dans une tempête de rire et de folie !

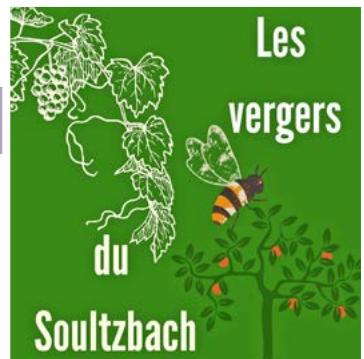
Lever de rideau le samedi 28 février à 20h15 et le dimanche 1er mars à 14h30 puis le vendredi 6 à 20h15, le samedi 7 à 20h15 et le dimanche 8 mars à 14h30.

Un très grand merci à tout ceux qui nous soutiennent chaque année.

*Jean-Claude WETZEL,
président*

Les Vergers du Soultzbach

L'automne est une période intense pour les membres. De la récolte des pommes à l'organisation de la fête d'automne et les plantations ils se sont investis sans relâche !



La fête d'automne fut à nouveau une réussite, de nombreux fruitiers, petits fruits gagnés lors de la tombola vont être plantés aux alentours du vallon nous en sommes ravis.

Deux journée « Jus de pommes » de la cueillette au pressage/embouteillage le même jour, une agréable journée qui nous a récompensé d'un jus de pomme de qualité !

Les résultats nous permettrons de financer plusieurs projets.



Si vous souhaitez nous rejoindre :

lesvergersdusoultzbach@gmail.com.

Suivez-nous sur FACEBOOK
les vergers du Soultzbach

**Les membres de l'association « LES VERGERS DU SOULTZBACH »
vous remercient de votre soutien,
vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2026.**

Les Maraîchers de la Doller :

du bio, du local... et du solidaire !

Basés à Sentheim, au cœur de la vallée de la Doller, Les Maraîchers de la Doller (anciennement association Icare) sont bien plus qu'un simple producteur de légumes bio : c'est un chantier d'insertion qui accompagne chaque année près de 60 personnes éloignées de l'emploi dans leur retour à la vie professionnelle.

Sur 7 hectares de terres cultivées à Lauw et Sentheim, l'équipe produit des légumes de saison certifiés en agriculture biologique, vendus en direct sous plusieurs formes :

sur les marchés locaux :

- le mercredi matin à Masevaux,
- le jeudi de 15h30 à 18h30 dans leurs locaux, 3 rue des Daims à Sentheim ;

dans un distributeur automatique

24h/24 et 7j/7 situé rue Principale à Lauw (à côté du cabinet médical) ;

via leur boutique en ligne (www.maraichers-doller.fr) :

commande à la carte ou paniers composés, avec retrait dans différents points de livraison de la vallée. Si aucun des points de retrait ne vous convient, nous pouvons envisager d'en ouvrir un nouveau ensemble (dans votre entreprise, magasin ou autre pour en faire profiter un maximum de monde !).

En achetant leurs produits, vous faites un geste pour l'environnement, l'économie locale... et surtout pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.



Envie de consommer bon, sain et solidaire ?

Contactez-les au 03 89 66 19 99, par mail à contact@maraichers-doller.fr ou rendez-vous sur leur site : www.maraichers-doller.fr

Vous pouvez aussi les suivre sur leur page Facebook : www.facebook.com/maraichers.doller



Retour sur la cérémonie des vœux 2025

Merci aux nombreux habitants, élus et partenaires pour leur présence lors de notre cérémonie des vœux. Cet événement a été l'occasion de rappeler que, même face aux défis, notre village reste un lieu de solidarité, d'engagement et de projets ambitieux.

Nous avons également honoré les récipiendaires du concours de fleurissement, qui par leur implication, participent à rendre notre cadre de vie toujours plus accueillant et agréable. Un grand merci aux équipes pour l'organisation de cette belle matinée conviviale, placée sous le signe du partage et de l'avenir.



**Excellente année à toutes et à tous,
qu'elle soit porteuse de réussite et de sérénité !**

Accueil des nouveaux habitants du Haut Soultzbach

La municipalité a eu le plaisir de recevoir les nouveaux habitants de la commune.

Près d'une quarantaine de personnes ont répondu présentes pour découvrir les services de la commune ainsi que la richesse de la vie associative locale.

Chaque association a pu présenter ses activités et ses projets, permettant à chacun de mieux connaître les opportunités de s'impliquer et de participer à la dynamique du Haut Soultzbach.

Les nouveaux habitants ont également pris le temps de se présenter, avant de partager ensemble le verre de l'amitié.

Un beau moment d'échanges et de convivialité, qui s'inscrit désormais comme un rendez-vous organisé tous les deux ans dans notre commune.



Grand Départ pour le Japon

Un nouvel orgue, en cours de construction à l'atelier de Hubert BRAYÉ Facteur d'orgue (voir reportage bulletin N°12 - 2023) partira au printemps prochain pour un voyage de plusieurs mois avant d'arriver à sa destination; l'université Kavansei Lambuth Mémorial Chapel, à Nishinomiya, ville qui se situe entre Osaka et Kobe.



Cérémonie patriotique avec les écoles du Vallon du Soultzbach

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à Soppe-le-Haut une cérémonie pédagogique et symbolique organisée avec les écoles du Vallon du Soultzbach.

Tous les élèves des classes élémentaires de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach étaient réunis pour découvrir le sens et le déroulement d'une cérémonie patriotique.

Les maires et adjoints de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach ont répondu aux nombreuses questions des élèves, aussi bien sur l'organisation de ces cérémonies que sur le rôle d'un maire au quotidien.



Après ces échanges enrichissants, une cérémonie en l'honneur de la libération du Vallon, survenue il y a plus de 80 ans, a été célébrée en amont du 8 mai.

En présence des sapeurs-pompiers, du porte-drapeau du Souvenir Français et de ses représentants, ainsi que de l'ONAC, les enfants ont lu un texte commémoratif, déposé une gerbe aux côtés des élus, et interprété avec émotion La Marseillaise et Le Chant des Partisans.

Un grand merci

aux enseignants, aux intervenants et à tous les participants pour ce moment de mémoire partagée, riche de sens pour les jeunes générations.

Bal tricolore réussi !

Merci à l'association des vergers du Soultzbach et à l'Association du Foyer Rural de Soppe Le Haut pour l'organisation de cette belle soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage !

Comme chaque année, la commune a pris en charge l'animation musicale avec DJ Mimi ainsi que le feu d'artifice, tiré sous les yeux de très nombreux spectateurs.

Un grand merci également aux sapeurs-pompiers, mobilisés pour veiller au bon déroulement de ce moment festif.

Danse, ambiance, émotions... la tradition du 13 juillet a une nouvelle fois été honorée avec brio.



Ouverture de l'Atelier Bien-Être à Mortzwiller

Après huit années d'expérience dans les spas et instituts de beauté, Chloé, esthéticienne diplômée et passionnée, ouvre son propre espace dédié à la détente : l'Atelier Bien-Être, au cœur de Mortzwiller.

Dans une ambiance douce et cocooning, l'institut propose un large éventail de prestations : soins du visage, massages, épilations, onglerie et maquillage. Chaque soin visage est réalisé avec la marque Phyt's, pionnière de la cosmétique bio, naturelle, vegan et 100 % française, pour des rituels respectueux de la peau et de l'environnement.

À l'approche de l'hiver, offrez à votre corps et votre esprit une parenthèse de bien-être. Les massages et soins du visage sont idéaux pour se détendre, recharger ses énergies et retrouver un sommeil réparateur.

Et avec les fêtes de Noël qui approchent, pensez aux bons cadeaux, aux produits Phyt's et à leurs coffrets beauté, le cadeau parfait pour faire plaisir ou se faire plaisir !



**Atelier Bien-Être – Mortzwiller
Sur rendez-vous uniquement**

7 rue des vergers 68780 Mortzwiller (Le Haut-Soultzbach)

06 37 17 43 75 - Facebook : Atelier Bien-Être - Instagram : @chloe_spa_esthetique

Le Haut-Soultzbach, Village Ambassadeur du Don d'Organes

Le Don d'organe, c'est un don de vie

Le 17 octobre — Journée internationale du don d'organes : entre proches, on se le dit !

Chaque année, la Journée internationale du don d'organes nous rappelle combien ce geste de solidarité peut sauver des vies. Le réseau des villes ambassadrices du don d'organes, dont notre commune fait partie, s'unit pour sensibiliser leurs habitants à cette grande cause : le don d'organes, entre proches, on se le dit.

Le don d'organes, un sujet de vie

En France, des milliers de personnes attendent chaque année une greffe. Derrière chaque transplantation réussie, il y a une chaîne humaine de générosité — celle d'un donneur et de ses proches qui ont su exprimer une volonté claire. Le don d'organes n'est pas un sujet simple, mais c'est un sujet essentiel. En parler, c'est déjà agir.

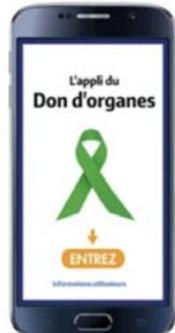
Entre proches, on se le dit

La loi française prévoit que toute personne est présumée donneuse, sauf si elle a exprimé son refus de son vivant. Pourtant, au moment d'un décès, ce sont souvent les proches qui doivent témoigner de la volonté du défunt. C'est pourquoi il est si important d'en parler dès aujourd'hui : dire à ses proches si l'on souhaite être donneur, c'est leur éviter d'avoir une réflexion difficile dans un moment de douleur. Un simple échange peut tout changer.

Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



Un geste citoyen et solidaire

Chaque greffe est une victoire sur la maladie, un nouveau départ pour une personne en attente. En tant que ville ambassadrice du don d'organes, notre commune s'engage à relayer ce message d'espérance, à encourager le dialogue dans les familles et à rappeler que le don d'organes est un acte de fraternité.

Parlons-en autour de nous !

Profitons des occasions qui de présentent à nous pour en discuter autour de nous : en famille, entre amis, au travail. Que chacun puisse dire, clairement et simplement, quelle est sa décision. Car le plus beau don que l'on puisse faire, c'est celui de la vie.

Informations :

**mairie, site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr,
Patrick SPIESS**

**Cardio-Greffes Alsace Port. 06 49 06 23 25
cardiogreffesalsace@gmail.com**

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles **l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via Google ou OS Store)** ou vous rendre sur le site www.dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'information.

Patrick SPIESS
Cardio-Greffes Alsace
FRANCE GREFFES COEUR ET/OU POUMONS
3, rue de Guewenheim - 68780 SOPPE LE HAUT
Tél. 03 89 82 86 16 - Port. 06 49 06 23 25
patrick.spiess@laposte.net



Syndicat Intercommunal du Soultzbach



Le syndicat intercommunal du Soultzbach qui a entre autres la compétence scolaire et la compétence pompiers reçoit des communes les participations financières pour son fonctionnement.

Les pompiers

Cette année 2025 a été marquée par la passation de commandement au sein du corps de première intervention du Soultzbach. Le 12 septembre, le Lieutenant Ludovic RICHERT qui en avait pris le commandement lors de la signature de la convention en 2020 l'a transmis au Lieutenant Philippe DUBOIS. Une très belle cérémonie.

Qualité de l'air dans les écoles

Les établissements recevant du public, notamment les écoles, sont soumis à une surveillance obligatoire de la qualité de l'air. A ce titre, l'extracteur d'air a été remplacé et des purificateurs d'air ont été installé à l'école maternelle pour un montant d'environ 29.000€. Une campagne de mesures sera réalisée dans toutes les écoles du RPI et des actions correctives seront engagées si nécessaire.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Devant la baisse démographique, les effectifs dans les écoles chutent et vos élus du vallon se mobilisent afin d'y trouver des solutions pour éviter des fermetures de classe. Un projet de RPI élargi est à l'étude avec la commune de Guewenheim. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à ce dossier.

Cérémonie du 11 novembre

la cérémonie du 11 novembre s'est tenue dans un climat de solennité, de recueillement et d'espérance.

Les enfants de l'école de Soppe-le-Haut ont interprété la Marseillaise puis l'hymne européen, avant de lire un émouvant témoignage d'un soldat du Hartmannswillerkopf. Un moment fort, qui rappelle combien la transmission de la mémoire aux plus jeunes est essentielle.

La population est venue nombreuse se recueillir et écouter le message de Madame la Ministre des Armées, lu à cette occasion par le Maire.

La cérémonie s'est conclue par un moment convivial au foyer rural, permettant à chacun d'échanger et de prolonger ce temps de mémoire partagée.



Les infos de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Info Service Jeunesse CCVDS

PÔLE ADMINISTRATIF JEUNESSE ENFANCE ÉDUCATION

12 rue Pasteur 68290 Masevaux-Niederbruck

03 89 38 05 77

Horaires d'accueil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8h à 12h / 14h à 17h**
Mercredi **8h à 12h**

Inscriptions :

Julie GUERIN jguerin@cc-vallee-doller.fr

Modifications plannings :

Sonia GRANKLATEN sgranklaten@cc-vallee-doller.fr

Facturation :

Maryline NASS mnass@cc-vallee-doller.fr

Directrice :

Estelle SION esion@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice Périscolaire :

Sandrine MULLER smuller@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice Mercredi (3-11 ans et ados) :

Sandrine BINDLER sbindler@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice vacances (3-11 ans et ados) :

Delphine DUBREUIL ddubreil@cc-vallee-doller.fr

Portail famille :

<https://ccvds.portail-familles.net/>

RELAIS PETITE ENFANCE

Informations futurs parents ou parents enfants âgés de 0 à 3 ans et assistantes maternelles.

Ateliers et échanges dans les communes de la vallée.

Éducatrice jeunes enfants :

Sabine BOHLER sbohler@cc-vallee-doller.fr

03 89 82 47 35 / 07 89 37 09 36

SITES PÉRISCOLAIRES

BURNHAUPT-LE-BAS :

03 89 48 95 79 acm.blb@cc-vallee-doller.fr

LAUW: **03 89 82 26 86**

acm.lauw@cc-vallee-doller.fr

BURNHAUPT-LE-HAUT :

03 89 62 16 36 acm.blh@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK:

03 89 38 05 74 acm.masevaux@cc-vallee-doller.fr

SOPPE-LE-BAS :

03 89 26 44 72 acm.soppe@cc-vallee-doller.fr

KIRCHBERG:

03 89 82 09 16 acm.kirchberg@cc-vallee-doller.fr

SENTHEIM:

03 89 39 00 12 acm.sentheim@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados:

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

SITES MERCREDI

BURNHAUPT-LE-HAUT :

03 89 62 16 36 merc.blh@cc-vallee-doller.fr

LAUW:

03 89 82 26 86 merc.lauw@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados :

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

SITES VACANCES

BURNHAUPT-LE-HAUT (6-11 ans) :

03 89 62 16 36 vac.blh@cc-vallee-doller.fr

SOPPE-LE-BAS (3-6 ans) :

03 89 26 44 72 vac.soppe@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados:

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

Elections Municipales 2026

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Document réalisé par
l'Association des Maires du Haut-Rhin
destiné à l'information des habitants
novembre 2025



Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue* des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral

Recensement Militaire



Administré



Qui ?
Tout Français (ou son représentant légal) (art. L.112-1 et R.111-1)¹.

Quand ?
Entre l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant (art. R.111-1 et suivant)².

Comment ?
• Par déplacement physique auprès de la mairie de domicile ;
• Ou de manière dématérialisée via le service "Recensement citoyen" (si la mairie a adhéré à ce service).

Documents à fournir²
• CNI ou passeport valide (ou document justifiant de la nationalité française) ;
• Livret de famille.

Déclaration complémentaire
Concernant la situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle (art. L. 113-2 et R.111-1)¹.

Mairie



Vérifie

• Vérifie les informations portées sur les documents fournis.

Recueille

• Les informations complémentaires liées à la situation familiale, scolaire et professionnelle ainsi que la double nationalité le cas échéant.
Toutes les informations recueillies sont inscrites sur la notice individuelle (modèle 106*01) ou dans le fichier PECOTO qui sera transmis ultérieurement au CSNJ.

Informe sur

• Le droit à la protection des données personnelles (RGPD) ;
• L'obligation de déclarer tout changement (adresses, situation familiale et professionnelle) ;
• Les conséquences d'une absence ou d'un retard à la JDC ;
• Les conséquences possibles d'une double nationalité.

Administré



Attestation de recensement

À l'issue de cette démarche, l'administré reçoit une attestation de recensement (modèle 106*02). Ce document lui permet de justifier jusqu'à 18 ans (77 ans pour le permis de conduire) d'une situation régulière vis-à-vis de ses obligations du service national en vue d'une inscription à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

Véronique Lancezeux

* Documents de référence : ¹ Code du service national; ² Instruction du 5 janvier 2004 (à consulter sur SGACConnect/Travailler ensemble/LEGI_DSNJ)

© CANVA



Ciarem

12, allée Nathan-Katz 68100 Mulhouse
secretaire@ciarem.fr
03 89 60 20 00

Inclusion numérique et accès aux droits

Avec le soutien financier de l'Assurance Maladie

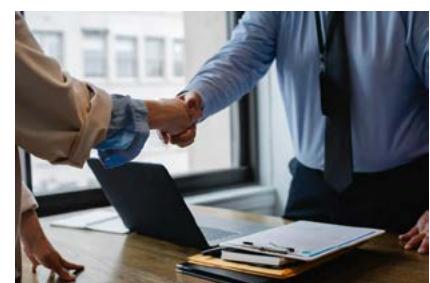


l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Rencontrez-vous des problèmes pour :

- Trouver/Déclarer un **médecin traitant** ?
- Trouver un **spécialiste / dentiste / ophtalmologiste** ?
- Demander ou renouveler la **Complémentaire Santé Solidaire** ? ou savoir si tous vos droits sont ouverts ?
- Demander / Actualiser une **carte Vitale** ?
- Créer / Utiliser un **compte AMELI** ?
- Remplir une **feuille de soins** ?
- Etre orienté vers l'**examen de prévention en santé** ?



Venez rencontrer un conseiller du CIAREM qui pourra vous proposer:



Une présentation de la CPAM pour :

- découvrir ses missions et ses services;
- comprendre vos droits et les démarches à effectuer.

Une aide pour :

- votre mise en relation avec le service adapté de la CPAM;
- votre correspondance et la préparation administrative de vos rendez-vous avec la CPAM;
- vous aider, tant que faire se peut, à résoudre vos difficultés dans l'accès aux soins et aux services de la CPAM.

Un soutien numérique pour vos démarches en ligne avec la CPAM.

QUAND : uniquement sur rendez-vous

(prise de rendez-vous possible en ligne sur medipole-burnhaupt.fr)

OÙ : au MEDIPOLE

2 impasse des Coquelicots
Burnhaupt-le-Haut

CONTACT : Marie-Noëlle TOFOLETTI

Courriel : mn.toffoletti@ciarem.fr
Tél. : 03 89 60 20 00

Qualité de l'air intérieur et radon, adoptez les bons gestes !

Les 46 communes du Pays Thur Doller sont concernées par le radon mais des gestes simples permettent de limiter les concentrations en radon dans le logement.

LE RADON : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est présent partout à la surface de la planète à des concentrations variables selon les régions et la nature du sous-sol.

En remontant vers la surface, il peut s'accumuler dans les bâtiments.

Le radon pénètre essentiellement par les parties basses du bâtiment qui sont soit en contact, soit au plus près du sol. Ainsi, sous-sols, caves, vides sanitaires constituent les zones d'entrée préférentielles du radon. Fissures, passages de canalisation, joints, dalles présentant un défaut, offrent l'essentiel des voies d'entrée.

La localisation géographique d'un bâtiment, sa structure, mais aussi son mode d'occupation vont conditionner le risque d'accumulation du radon.

S'il est présent à des concentrations importantes, le radon peut favoriser la survenue de cancers broncho-pulmonaires, notamment si on est exposé à ce gaz pendant une longue période.



RADON & TABAC !

L'association du radon avec le tabac augmente les risques de développer un cancer du poumon de manière multiplicative.



AÉREZ ET VENTILEZ !

Vérifiez et entretenez régulièrement votre système d'aération et des grilles de ventilation.

Aérez quotidiennement les pièces de votre logement. (Au moins 10 minutes par jour !)



EN CAS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION OU DE PROJET DE CONSTRUCTION, PENSEZ à :

Assurer l'étanchéité des sous-sols, des vides sanitaires, des murs, des planchers et des passages de canalisation.



Ventiler le sol en dessous du bâtiment et les vides sanitaires.

Aérer les pièces en mettant en place, le cas échéant, un système de ventilation mécanique double flux (entrée-sortie).



PLUS D'INFOS SUR

www.grand-est.ars.sante.fr/radon-grand-public

www.pays-thur-doller.fr/campagne-radon/



Mesdames, Messieurs les habitants du Haut Soultzbach,

Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

**Dimanche 4 janvier 2026 à 10h30
au Foyer Rural
34A Grand'Rue - Soppe-le-Haut**

Nous comptons pouvoir vous saluer à cette occasion
et vous présenter nos vœux pour un avenir serein
dans le cadre bucolique qui nous entoure.

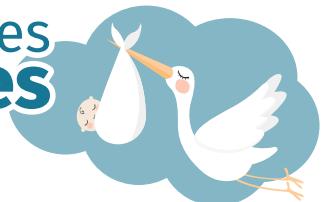
**BONNE
ANNÉE**

2026

Les naissances



Lisandro RIOU,
né le 27 février 2025,
fils de Julien RIOU et de Virginie BLETTERER,
domiciliés 111 Grand'Rue à Soppe-le-Haut.



Izaac BIZZO,
né le 19 juillet 2025,
fils de Bruno BIZZO et de Delphine MAEHR,
domiciliés 13 rue Kaufweg à Soppe-le-Haut.



Les mariages



Estelle GRASSLER
et Thierry BAUMGART
le 29 novembre 2025

Mireille FESSLER
et Karim BEJAoui
le 12 avril 2025.



Sandrine GOLLING
et Philippe GEYER
le 25 octobre 2025
(25 ans de mariage)

Renouvellement des voeux maritaux



Ils nous ont quittés

Martine FERRAN épouse MERCIER,
74 ans, décédée le 20 mars 2025 à Mortzwiller

Marie Angélique SCHNEBELEN veuve MONPOINT,
94 ans, décédée le 21 avril 2025 à Masevaux-Niederbruck

Jean Paul CLOCHEY,
82 ans, décédé le 24 juillet 2025 à Thann

Marie François Robert SIG,
80 ans, décédé le 19 octobre 2025 à Mulhouse

Albert François Joseph BADER
74 ans, décédé le 11 décembre 2025 à Sentheim

Les anniversaires à venir en 2026

Nos aînés de Soppe-Le-Haut

Mme Maria DURINGER, 103 ans le 13 novembre
Mme Andrée TOUSSAINT, 100 ans le 30 novembre
M. Paul KUENEMANN, 99 ans le 06 mai
Mme Jeanne KOOS, 94 ans le 23 octobre
Mme Hedwige KUENEMANN, 93 ans le 14 janvier
Mme Hélène RUTHMANN, 93 ans le 18 mars
Mme Marie Thérèse WETZEL, 92 ans le 17 avril
M. Michel TSCHIRHART, 91 ans le 13 juin
Mme Marie Thérèse WETZEL, 90 ans le 02 novembre
M. Paul SCHNEBELEN, 90 ans le 23 novembre
M. Raymond TSCHIRHART, 89 ans le 22 avril
M. Gilbert DIETRICH, 89 ans le 07 juillet
Mme Marie Thérèse EGLY, 89 ans le 11 décembre
Mme Nicole KIBLER, 88 ans le 30 avril
Mme Danièle RISSER, 88 ans le 19 décembre
Mme Jeannette GUERRA, 86 ans le 09 janvier
M. Jean-Marie GUERRA, 86 ans le 27 mai
Mme Marthe KREE, 85 ans le 17 juin
M. Henri AFFHOLDER, 85 ans le 28 août
M. Bernard LATUNER, 84 ans le 08 mai
M. Daniel LEHMANN, 84 ans le 4 mars
Mme Béatrice LEHMANN, 85 ans le 16 janvier
Mme Thérèse FELDMANN, 84 ans le 10 août
Mme Maria TSCHIRHART, 84 ans le 07 septembre
M. Roland SCHWARTZ, 83 ans le 02 février
M. Marceau VILMIN, 83 ans le 05 mai
M. Bernard EGLY, 83 ans le 09 juin
Mme Marie-Odile SCHNEBELEN, 83 ans le 12 août
Mme Annelyse SILBERMANN, 82 ans le 25 mars
M. Pierre JOST, 82 ans le 16 juillet
M. Roger FINCK, 81 ans le 05 février
Mme Simone SCHWARTZ, 81 ans le 20 juillet
Mme Colette BIHRY, 81 ans le 13 décembre
M. Michel PIERROT, 80 ans le 14 avril
M. Armand SCHERMESSE, 80 ans le 29 juin
M. Marcel SCHMITLIN, 80 ans le 14 septembre
Mme Michèle FOURNIER, 80 ans le 20 septembre
M. Daniel MENEGATTI, 80 ans le 21 septembre
Mme Gilberte DANGEL, 80 ans le 24 septembre
M. Claude GRUNDRICH, 80 ans le 17 octobre
M. Claude FINCK, 80 ans le 27 octobre
Mme Josiane BOHRER, 80 ans, le 1er novembre
Mme Christiane MENEGATTI, 79 ans le 04 janvier
M. Philippe FOURNIER, 79 ans le 14 avril
Mme Geneviève LATUNER, 79 ans le 19 avril
M. Daniel COLLIGNON, 79 ans le 23 avril
Mme Brigitte LECUYER, 79 ans le 24 avril
M. Guillaume DE FANIS, 79 ans le 14 juillet
Mme Nicole ROESCH, 78 ans le 24 février
Mme Claude TOUSSAINT, 78 ans le 23 juin
M. Etienne WALZER, 78 ans le 08 août
Mme Marie-Paule AFFHOLDER, 78 ans le 15 septembre
Mme Maria VIKOR, 78 ans le 19 septembre
Mme Germaine VILMIN, 78 ans le 30 novembre

Mme Libera SCHMITT, 78 ans le 11 décembre
Mme Huguette SCHMITLIN, 77 ans, le 22 mars
Mme Béatrice GRUNDRICH, 77 ans le 04 mai
M. Bernard SCHMELTZ, 77 ans, le 23 mai
Mme Marie Hélène BINDLER, 77 ans le 13 juin
M. René FRICKER, 77 ans le 16 juin
Mme Marie Anne COLLIGNON, 77 ans le 08 septembre
Mme Christiane RUDLER, 77 ans le 17 septembre
Mme Marie Thérèse HIRTH, 77 ans le 22 septembre
M. Pierre MORANDI, 77 ans le 04 novembre
M. Jean Marc HUTTER, 76 ans le 15 janvier
M. Pascal ROESCH, 76 ans le 14 février
M. Daniel RUDLER, 76 ans le 22 mars
Mme Dominique SPIESS, 76 ans le 29 mars
Mme Marie Thérèse EGLY, 76 ans le 13 mai
M. Philippe PINGENAT, 76 ans le 05 juin
Mme Denise KLING, 76 ans le 21 juin
Mme Eugénie WALZER, 76 ans le 09 juillet
M. Jacques BARBIER, 76 ans le 17 août
M. André VIKOR, 76 ans le 05 octobre
M. Maurice AUBERT, 76 ans le 26 octobre
Mme Myriam PELTIER, 75 ans le 04 janvier
Mme Eliane MALLET, 75 ans le 23 avril
Mme Christiane FINCK, 75 ans le 17 juillet
Mme Rose-Marie FRICKER, 75 ans le 10 novembre
M. Patrick SPIESS, 74 ans le 27 mars
Mme Jacqueline JOST, 74 ans le 19 avril
Mme Claudine PIERROT, 74 ans le 11 mai
Mme Marie Elisabeth LIMACHER, 74 ans le 24 mai
M. Henri STASCHE, 74 ans le 09 juin
Mme Agnès DE FANIS, 74 ans le 1er juillet
Mme Danièle WALTER, 72 ans le 02 avril
M. Serge WALTER, 73 ans le 15 mai
M. Roland LIMACHER, 73 ans le 12 juin
M. Jean-Pierre COLLOT, 73 ans le 07 septembre
Mme Liliane MEYER, 73 ans le 09 octobre
M. Roland WOJTOWITZ, 73 ans le 14 décembre
M. Alain SCHWEITZER, 72 ans le 02 février
M. Jean-Jacques MEYER, 72 ans le 30 mars
Mme Marie-Andrée MORANDI, 72 ans le 15 mai
M. Jean-Louis BULTINGAIRE, 72 ans le 16 mai
M. Richard SCHMITT, 72 ans le 13 juillet
M. Francis FINCK, 72 ans le 28 juillet
Mme Annick STEMPFEL, 72 ans le 16 décembre
Mme Françoise BADER, 71 ans le 13 janvier
M. Bernard HUBINET, 71 ans le 15 janvier
Mme Yolande EGENDER, 71 ans le 16 février
Mme Marianne PHILIPPE, 71 ans le 22 mai
M. Philippe RINGENBACH, 71 ans le 04 juin
M. Denis STEMPFEL, 71 ans le 02 septembre
M. Christophe PHILIPPE, 71 ans le 09 décembre
Mme Anita AUBERT, 70 ans le 07 avril
M. Pierre BLENY, 70 ans le 14 octobre
M. Bertrand PIEQUET, 70 ans le 23 octobre

Nos aînés de Mortzwiller

Mme Catherine FINCK, 94 ans le 07 février
Mme Cécile RINGENBACH, 93 ans le 02 février
Mme Simone DANGEL, 93 ans le 29 décembre
M. Raymond RINGEISEN, 85 ans le 31 août
M. Marcel MARX, 85 ans le 31 décembre
Mme Vera AMRHEIN, 84 ans le 10 juillet
Mme Anne-Marie MARX, 84 ans le 22 juillet
M. Emilio MORELLI DI POPOLO, 84 ans le 02 octobre
M. Jean-Paul LEHMANN, 84 ans le 22 décembre
Mme Elisabeth KUENEMANN, 83 ans le 08 mars
Mme Anne-Marie TSCHIRRET, 83 ans le 10 décembre
Mme Monique MORELLI DI POPOLO, 82 ans le 23 avril
M. Eugène BOEGLIN, 82 ans le 14 septembre
M. Daniel BOHL, 80 ans le 10 mars
M. Léonard KELLER, 80 ans le 05 août
Mme Marie Denise THEILLER, 80 ans le 08 septembre
Mme Paulette BOEGLIN, 80 ans le 02 octobre
M. Francis MEGRE, 80 ans le 14 novembre
M. Mathieu GAERTNER, 80 ans le 22 novembre
M. Fernand WEICHELDINGER, 79 ans le 28 mars
M. Jean-Claude NOLOT, 78 ans le 22 février
Mme Danièle THUET, 78 ans le 27 février
M. Denis DETREZ, 78 ans le 04 avril

Mme Liliane KELLER, 78 ans le 15 décembre
M. Jean-Paul HARTMANN, 77 ans le 04 décembre
Mme Mireille SETIF, 76 ans le 07 janvier
Mme Marie-Jeanne HARTMANN, 76 ans le 18 avril
Mme Giliola DETREZ, 76 ans le 29 juillet
Mme Diana MEGRE, 76 ans le 26 septembre
Mme Charlotte BOHL, 76 ans le 04 novembre
M. Claude GOLLING, 76 ans le 09 décembre
Mme Martine MULLER, 75 ans le 17 janvier
Mme Marie-Jeanne GOLLING, 75 ans le 11 septembre
Mme Gilberte GAERTNER, 74 ans le 03 février
M. Michel SETIF, 73 ans le 12 juin
Mme WEICHELDINGER Marcelline, 73 ans le 23 août
M. Jean-Marie HEROLD, 72 ans le 09 janvier
M. Philippe HATTENBERGER, 72 ans le 17 juin
Mme Sonya FINCK, 71 ans le 13 mai
Mme Eliane MANSUTTI, 71 ans le 03 juillet
M. Fernand SCHMITT, 71 ans le 18 juillet
Mme Yvette HATTENBERGER, 71 ans le 18 octobre
M. Pierre JACQUINOT, 70 ans le 17 septembre
M. Bernard DIEDA, 70 ans le 19 février
M. Pierre FINCK, 70 ans le 03 avril
M. Robert MANSUTTI, 70 ans le 20 mai



L'ensemble de la municipalité souhaite à tous les aînés
un très joyeux anniversaire



Les nouveaux arrivants

à Soppe-le-Haut



M. Alain GASSOT et Mme Anne MEREL et les enfants
2 Grand'Rue
M. et Mme Kishokumar KRISNAPILLAI et les enfants
96B Grad'Rue
M. Igor VERBRUGGHE et Mme Julie GONZALEZ
11A Grand'Rue
M. Guillaume JECKER et Mme Justine EGLY
9G rue de Belfort
M. Thimothée LEDOUX et Mme Emma HERZOG
15 rue de Belfort
M. Julien NEHR et Mme Victoria SCHNEIDER
5A rue Feldweg
M. et Mme Loris NACCARI et leur fils
100C Grand'Rue

Merci à tous les nouveaux arrivants de 2024 de se présenter au secrétariat de la mairie dans les meilleurs délais pour les formalités d'inscription.
Nous comptons sur votre bonne compréhension.

à Mortzwiller

Mme Alexandra LIEBENGUTH

31 rue du Soultzbach

Mme Marie DELATTRE et sa fille

15 rue des Vergers

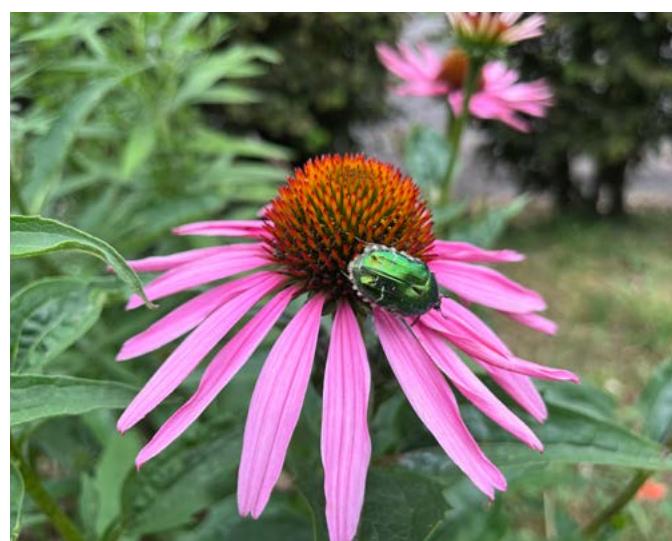
M. Luis LOPES MOURA

3 rue du Soultzbach

M. Maxime HARTMANN et Mme Lisa KARNBAUER

50 rue Principale

La boîte à images





*La Municipalité
du Haut Soultzbach
vous souhaite de belles
et joyeuses Fêtes !*

Le Haut Soultzbach

40 Rue Principale • MORTZWILLER •

68780 LE HAUT SOULTZBACH

Tél : 03 89 82 52 10

mairie@le-haut-soultzbach.fr

www.le-haut-soultzbach.fr et sur 

Ouverture de la Mairie

Lundi de 10H à 12H et de 16H à 18H

Jeudi de 9H à 11H et de 14H à 16H

Vendredi de 9H à 11H et de 14H à 17H

Le Haut Soultzbach est sur
IntraMuros

